



# Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

**90<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 2 avril 2008, à 18 heures

New York

*Président* : M. Kerim . . . . . (Ex-République yougoslave de Macédoine)

*En l'absence du Président, M. Reina Idiaquez (Honduras), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 18 h 10.*

**Débat thématique intitulé « Constaté les progrès, affronter les difficultés et redresser le cap afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 »**

**Point 116 de l'ordre du jour (suite)**

**Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire**

**M. Hanneson** (Islande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé le présent débat thématique sur une question qui est au cœur de l'Organisation : les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous sommes à mi-parcours de l'échéance de 2015, et nous pensons que le temps est venu de faire le bilan et de nous attaquer pleinement aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Je voudrais m'associer à la déclaration sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction faite par le représentant de la Suède au nom des cinq pays scandinaves.

Les huit OMD ne revêtent pas la même importance en eux-mêmes, mais sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Mettre l'accent sur la

pauvreté, l'éducation et la santé aura un effet à long terme sur le développement économique et social durable.

Nous sommes à mi-parcours de l'objectif visant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la pauvreté et de la faim. Bien que les progrès aient été considérables dans certaines régions, ils laissent sérieusement à désirer dans d'autres. Une croissance économique durable est un principe nécessaire pour générer des ressources pour la lutte contre la pauvreté et la faim. La récession actuelle de l'économie mondiale est donc particulièrement préoccupante, mais la croissance économique n'est pas une condition préalable suffisante pour éliminer la pauvreté. Nous devons adopter une approche globale du développement, qui engendrera une croissance favorable aux pauvres, ayant des retombées sur tous les segments de la société.

La politique de développement de l'Islande est essentiellement axée sur les plus pauvres des pauvres, et la majeure partie de notre aide publique bilatérale au développement vise à satisfaire les besoins des pays les moins avancés. Les hausses récentes des prix des produits de base sont particulièrement préoccupantes. La sécurité alimentaire est un aspect important de notre coopération au développement, en particulier en ce qui concerne le secteur de la pêche. Nous avons également mis davantage l'accent sur la sécurité alimentaire, grâce à un appui renforcé du Programme alimentaire mondial. Nous maintiendrons notre politique visant à

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



diriger la majeure partie de notre coopération au développement vers les populations vivant dans l'extrême pauvreté et la faim.

Le rôle de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté est incontestable, et l'éducation est une part essentielle d'une approche globale du développement. Dans ce contexte, il importe que nous nous concentrions à la fois sur la quantité et la qualité de l'éducation. Non seulement il nous faut aider les pays en développement à faciliter à tous les niveaux l'accès et l'inscription dans les écoles, mais nous devons aussi accorder une attention suffisante aux résultats importants en matière d'éducation, à savoir notamment l'alphabétisation et l'arithmétique. Notre ferme conviction que l'éducation est essentielle au succès est la pierre angulaire de nos politiques nationales et internationales de développement.

Les projets dans ce domaine ont été mis en œuvre à divers niveaux, allant de l'enseignement primaire et l'éducation des adultes à la formation et au renforcement des capacités dans le domaine de la pêche dans les pays partenaires, ainsi qu'à l'appui à l'enseignement supérieur. L'Islande accueille deux programmes de formation de l'Université des Nations Unies : les programmes de formation en géothermie et en matière de pêche.

Les femmes jouent un rôle fondamental dans le développement durable et sont très souvent, malheureusement, les plus pauvres des pauvres. L'expérience a montré que l'aide à l'éducation, à la santé et aux activités économiques des femmes a non seulement un impact important sur leur vie et leur bien-être, mais également un effet multiplicateur pour leurs communautés. C'est pourquoi nous avons de plus en plus dirigé notre coopération au développement vers des projets à visées sexospécifiques. Nous l'avons fait à travers nos programmes bilatéraux dans les pays partenaires et en appuyant le travail du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), ainsi que par d'autres activités multilatérales.

Le programme d'alimentation dans les écoles du Programme alimentaire mondial, un des projets que l'Islande appuie, est un bon exemple de notre travail commun dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation et de la santé. En 2007 et 2008, grâce à la contribution de l'Islande, 45 000 enfants du Malawi et de l'Ouganda recevront des repas journaliers nutritifs à l'école, ce qui leur permettra de

se concentrer et d'apprendre plus facilement. Ce chiffre correspond au nombre d'enfants qui fréquentent l'école primaire en Islande.

Le fait que trois des huit OMD concernent la santé met en évidence le lien étroit entre santé et développement et révèle le besoin pressant d'aide dans ce domaine. Une mauvaise santé et un accès difficile aux services de santé contribuent à une croissance économique et sociale lente, ainsi qu'à une pauvreté durable.

C'est pourquoi l'Agence internationale islandaise pour le développement s'est efforcée de promouvoir le secteur de la santé dans ses pays partenaires. En outre, l'Islande a encouragé bon nombre d'initiatives multilatérales dans ce domaine, comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'Islande contribue également, depuis plusieurs années, à la campagne du Fonds des Nations Unies pour la population contre la fistule.

Nous n'atteindrons les OMD que si nous formons un véritable partenariat mondial. Pour terminer, je voudrais souligner l'importance de la prochaine réunion sur le financement du développement, qui aura lieu à Doha en novembre. Nous ne réaliserons pas nos objectifs sans un accroissement des ressources provenant de toutes les sources disponibles. Le Gouvernement islandais est prêt à assumer sa responsabilité à cet égard. Nous avons l'intention de figurer parmi les principaux donateurs d'aide publique au développement, notre aide au développement ayant doublé au cours des quatre dernières années.

**M. Kariyawasam** (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs qui ont exprimé leur gratitude au Président de l'Assemblée générale pour avoir organisé le présent débat.

Nous sommes à mi-parcours de l'échéance que nous nous sommes fixé à l'aube de ce nouveau millénaire pour atteindre les objectifs qui assureraient une prospérité durable à tous ceux qui habitent sur notre planète et aux générations à naître. C'est pourquoi il est particulièrement opportun d'organiser le présent débat thématique à l'Assemblée générale et de nous souvenir de la nécessité urgente de rassembler les énergies de tous les segments de notre société, pour œuvrer en synergie à la réalisation de ces objectifs.

À cet égard, Sri Lanka s'associe pleinement à la déclaration faite par la représentante d'Antigua-et-Barbuda et du Groupe des 77 et de la Chine.

Je saisis également cette occasion de réaffirmer la ferme détermination de Sri Lanka à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Les OMD ont été intégrés dans les stratégies nationales de développement de Sri Lanka, y compris dans le cadre décennal de développement appelé « Mahinda Chintana : le cadre de développement sur une période de 10 ans (2007-2016) ».

Dans des domaines tels que l'inscription universelle dans l'enseignement primaire, l'égalité entre les sexes au niveau de l'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, ainsi que plusieurs autres indicateurs de santé et indicateurs sociaux, Sri Lanka est également prête à atteindre les OMD bien avant 2015. Reconnaisant ces accomplissements, l'équipe de pays des Nations Unies, dans son bilan commun de pays, déclare que Sri Lanka doit redéfinir certains des OMD à des niveaux plus élevés.

Malgré ces accomplissements, et étant récemment passée de pays à faible revenu à pays à revenu intermédiaire, Sri Lanka est toujours confrontée à d'importantes difficultés. Éliminer la pauvreté, parvenir à un développement écologiquement durable, réduire le chômage, et atténuer les coûts sociaux liés à la migration de la main-d'œuvre et à la fuite des cerveaux sont quelques-unes de ces difficultés.

En outre, nous estimons que réaliser les OMD de manière durable est inextricablement lié à la possibilité de remédier aux disparités régionales en matière de développement socioéconomique, notamment au problème de la distribution inégale des richesses entre les régions et entre les groupes sociaux. Les dégâts causés par le tsunami survenu dans l'océan Indien en décembre 2004 ont fortement freiné nos progrès dans la réalisation des OMD. La campagne de terreur menée par un groupe terroriste séparatiste dans mon pays constitue également un obstacle majeur au bien-être socioéconomique de l'ensemble de la société. Du fait du terrorisme, plusieurs régions en proie au conflit ont pris du retard en matière de développement économique, et dans tout le pays les secteurs des services, comme le tourisme, ont également été touchés.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement met tout en œuvre, en coopération avec les partenaires de développement de Sri Lanka, y compris le système des Nations Unies, pour se doter des moyens nationaux lui permettant de surmonter certains des obstacles majeurs à la réalisation des OMD. Cela passe notamment par la pleine intégration des OMD à nos politiques et programmes nationaux et par leur mise en œuvre à l'échelle locale de manière à réduire les disparités régionales et à favoriser l'autonomisation des régions. Une action concertée est mise en place pour encourager les aspirations locales et les méthodes autochtones, ainsi que l'entrepreneuriat local. Tout en luttant contre le terrorisme, le Gouvernement a pris plusieurs mesures pour garantir une paix juste et durable dans le nord et dans l'est du pays grâce à des initiatives sociopolitiques.

Pour atteindre les OMD à l'horizon 2015, Sri Lanka, comme de nombreux autres pays en développement, a besoin que ses produits et ses services bénéficient de meilleurs termes de l'échange et d'un meilleur accès aux marchés d'exportation. C'est une condition fondamentale si nous voulons remplacer l'aide par le commerce. De plus, une plus grande cohérence et une meilleure prévisibilité des marchés financiers et des produits de base mondiaux sont déterminantes pour que les pays en développement comme Sri Lanka atteignent les cibles fixées par les OMD.

Les OMD sont des objectifs mondiaux intersectoriels qui exigent les efforts et la coopération des gouvernements, des organisations internationales, du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile partout dans le monde. Pour s'acquitter de cette tâche, il est indispensable que les pays en développement et leurs partenaires de développement, travaillant en partenariat, s'engagent de nouveau à honorer les obligations et à assumer les responsabilités énoncées dans la Déclaration du Millénaire. Aujourd'hui arrivés à mi-parcours, engageons-nous une fois encore à tout mettre en œuvre pour faire de notre planète un endroit agréable à vivre pour tous, d'ici à 2015.

**M. Ripert** (France) : La France soutient la déclaration prononcée, au nom de l'Union européenne par la présidence slovène.

En l'an 2000, nos chefs d'État et de gouvernement ont rappelé leur conviction que le principal défi à relever était de faire en sorte que la

mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière, notamment en créant un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté. La définition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) y a contribué en replaçant les individus au cœur des politiques de développement.

Des avancées importantes ont été réalisées, mais à mi-parcours, le bilan global est mitigé, comme cela a été souligné hier. Si les efforts ne sont pas accrus dès maintenant, les écarts continueront à se creuser entre régions du monde et même au sein des pays où des améliorations ont été relevées, marginalisant encore davantage d'importantes parties de la population mondiale. Il y a, je crois, un large accord sur ce constat établi dès l'ouverture de notre session par le Secrétaire général.

Il nous est demandé de réfléchir ensemble à la façon dont nous pourrions collectivement relever les défis auxquels est confrontée la réalisation des OMD d'ici à 2015. Il n'existe pas de réponse simple à cette question. Il va de soi que nous devons, tous, rester mobilisés pour mettre en œuvre les engagements pris depuis 2000. Cela plaide pour la réaffirmation du partenariat global pour le développement, associant tous les acteurs, étatiques et non gouvernementaux – société civile, organisations non gouvernementales, acteurs locaux – et utilisant tous les outils dont s'est dotée la communauté internationale – soutien budgétaire, investissements privés, financements innovants.

Ma délégation souhaite mettre l'accent sur trois éléments interdépendants pour progresser dans la lutte contre la pauvreté, la promotion d'une croissance économique durable et partagée, ainsi que l'émergence d'une mondialisation plus humaine, plus équitable et plus responsable.

Tout d'abord, les OMD ne seront pas atteints par une stratégie uniforme mais par des actions répondant aux besoins spécifiques de développement de chaque région du monde, en utilisant l'ensemble des outils à notre disposition. Il convient en particulier d'accorder la priorité à l'inclusion, dans les stratégies nationales, de mesures volontaristes, adaptées au bénéfice des plus vulnérables. La France réaffirme à cet égard, sa volonté d'accompagner, à titre national et avec l'Union européenne, les efforts réalisés par les pays en développement eux-mêmes dans ce domaine.

Deuxièmement, nous devons prendre pleinement en compte le fait que les OMD ne sont pas en eux-

mêmes des facteurs de développement, mais des indicateurs devant orienter l'action de la communauté internationale. Ces indicateurs ne peuvent être appréhendés séparément. Ce sont différentes facettes d'une même réalité. La réussite des uns conditionne celle des autres, nécessitant une approche globale du développement, équilibrée entre les besoins sociaux et les besoins économiques. Comment, par exemple, réduire l'extrême pauvreté et lutter contre la faim sans tenir compte de l'impact de la santé, du planning familial, du stockage de l'eau ou de la diversification de l'économie? Il ne faut pas isoler de façon spécifique certains des OMD.

Par ailleurs, la réalisation des OMD doit s'inscrire dans la durée. C'est de la qualité des actions entreprises pour les réaliser que dépendra leur pérennisation. Et cette qualité est inséparable d'une approche systémique du développement. Comment rendre, en effet, durables les résultats obtenus dans la réalisation des OMD sur la mortalité infantile, sur la santé maternelle et sur la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, s'ils ne s'appuient pas sur des systèmes de santé efficaces et complets?

Cela me conduit à une troisième remarque. Les OMD ne seront atteints que si sont remplies les conditions plus larges du développement durable. Il faut assurer une croissance économique équitable et partagée ainsi que la bonne gouvernance, incluant en particulier la promotion des droits de l'homme, la mise en place de l'état de droit et l'égalité entre hommes et femmes. Sans croissance économique soutenue, sans bonne gouvernance, il n'est pas de créer les conditions d'un cercle vertueux permettant de pérenniser l'effet des projets mis en œuvre ou des initiatives prises. C'est la raison pour laquelle le Président de la République française a rappelé, au Cap, que la France maintiendrait son engagement financier pour la réalisation des OMD, mais de manière plus ciblée afin de favoriser l'accélération effective de la croissance économique.

Enfin, l'objectif d'une croissance durable et partagée n'est réalisable qu'en tenant le plus grand compte de la problématique du changement climatique – atténuation d'une part, adaptation d'autre part – dont les effets dévastateurs sont aujourd'hui enfin reconnus. Réaliser les OMD et répondre aux grands défis environnementaux sont deux combats intimement liés et qui doivent être menés de front.

L'inaction n'est pas une option. La France travaillera de manière approfondie avec tous ses partenaires dans la perspective des prochaines échéances sur l'ensemble des sujets clefs du développement, en vue de la réunion d'Accra sur l'efficacité de l'aide, de la réunion de Doha sur les financements du développement, en vue de la promotion de financements innovants, en vue de la réunion de haut niveau de septembre sur les besoins spécifiques de développement en Afrique. Nous travaillerons aussi en vue de la revue complète des OMD prévue pour septembre. Il en va de notre avenir commun mais aussi de la crédibilité de notre Organisation.

**M<sup>me</sup> Asmady** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je souhaite m'associer aux délégations qui m'ont précédée pour remercier le Président d'avoir organisé cet important débat thématique visant à évaluer les efforts internationaux déployés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cet examen revêt une pertinence particulière car nous sommes à la mi-parcours du calendrier fixé pour la réalisation des OMD.

Ma délégation tient d'emblée à souscrire à la déclaration faite à la 88<sup>e</sup> séance par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La réalisation des OMD est cruciale pour toutes les nations, car la pauvreté et la faim ne respectent pas les frontières nationales. Dans certaines régions, la réalisation de ce contrat social a bien avancé. Toutefois, l'incapacité d'autres régions à réaliser les OMD signifie que nous devons redoubler d'efforts, et ceci est d'autant plus impératif que les changements climatiques menacent de réduire à néant partout dans le monde les acquis en matière de développement. Il faut affiner et renforcer les stratégies afin de garantir la réalisation des OMD.

Premièrement, les pays doivent adopter une stratégie de développement axée sur la croissance et l'emploi et favorable aux pauvres. Cela exigera la mise en place de mesures qui promeuvent la bonne gouvernance, la protection juridique des investisseurs, des pratiques économiques saines et le développement des infrastructures. Ce sont là les conditions préalables à la réalisation des OMD.

Les pays développés doivent appuyer les efforts nationaux en étant des partenaires de développement fiables. Ils peuvent le faire par le biais d'échanges

commerciaux libres et équitables, en augmentant et en garantissant l'aide publique au développement (APD) et l'investissement étranger direct, et en partageant leurs connaissances technologiques et leurs profits avec les pays en développement de manière à établir un équilibre entre la responsabilité sociale et le respect des droits de propriété intellectuelle. Il faudrait également procéder à une réforme globale des systèmes financiers, monétaires et commerciaux internationaux, et ce, dans des délais précis.

Deuxièmement, il faudrait accorder aux objectifs de développement social la même importance qu'aux objectifs économiques et consacrer la même énergie à leur réalisation. En tant que processus axé sur les personnes, le développement devrait favoriser l'émergence de populations saines et éduquées qui, à leur tour, contribueront aux progrès nationaux. Pour aider les pays en développement à mobiliser suffisamment de fonds pour réaliser ces objectifs, les pays développés doivent s'attaquer sérieusement aux questions telles que l'allègement de la dette et l'efficacité de l'aide. Il est indéniable que nombre de pays en développement ne financent pas les programmes d'éducation et de santé car ils doivent consacrer leurs ressources budgétaires au service de la dette. Il faudrait donc mettre l'accent sur la conversion des créances pour financer l'éducation et le secteur de la santé.

Troisièmement, il faut encourager le secteur privé à participer à des partenariats intersectoriels. Avec l'aide du secteur privé, tous les enfants devraient pouvoir achever un cycle complet d'enseignement primaire d'ici à 2015. À cette date aussi, le nombre de personnes qui souffrent d'extrême pauvreté et de la faim – 4 milliards – devrait être réduit de moitié.

Quatrièmement, il faut un nouveau Plan Marshall pour assurer la stabilité économique et réduire la pauvreté dans les pays en développement. Ce nouveau Plan Marshall devrait être financé par les fonds versés au titre de l'engagement pris de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement. En outre, la nouvelle campagne Jubilé 2000 devrait être prolongée pour annuler les dettes des pays pauvres afin de les aider à financer l'enseignement primaire pour tous. L'Indonésie approuve également les efforts menés par la communauté internationale pour investir davantage dans les systèmes de santé et améliorer la prévisibilité de l'aide dans le secteur de la santé.

Enfin, la communauté internationale doit appliquer intégralement les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social relatives au développement. Ces deux organes doivent faire davantage porter leurs efforts sur la mise en œuvre des OMD.

Au niveau national, l'Indonésie cherche à atteindre les OMD à partir d'une croissance économique accompagnée de justice sociale. Il en a résulté que l'année dernière, la croissance économique a été de 6,3 %. Nous visons une croissance de 6,8 % cette année, l'état de nos finances s'étant amélioré, nous consacrons des sommes plus importantes que jamais auparavant à l'éducation et à la santé. Notre objectif est de veiller à ce que 95 % au moins de nos enfants âgés de 7 à 15 ans, en particulier les filles et les enfants pauvres, reçoivent un bon enseignement de base d'ici à 2009. Pour veiller à la qualité de l'éducation et assurer des ratios maîtres/élèves élevés, nous proposons d'intensifier la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation, ce qui est conforme à une recommandation faite par la septième réunion ministérielle des Neuf pays en développement à forte population, accueillie par l'Indonésie le mois dernier.

Dans le domaine de la santé, l'accès des communautés pauvres aux services et la qualité des services qui leur sont offerts ne cessent de s'améliorer, et ceci se fait essentiellement grâce à notre programme d'assurance maladie à l'intention des pauvres et grâce à la réduction du prix des médicaments, en particulier les médicaments génériques.

Ces derniers mois, nous avons assisté à l'augmentation rapide des prix des produits alimentaires et énergétiques. Face à ce phénomène, l'Indonésie, comme beaucoup d'autres pays, a du mal à faire face aux pressions énormes exercées par ces changements. Partout dans le monde, les gouvernements se voient contraints de revoir leurs budgets et de prendre des dispositions pour élargir les régimes de protection sociale. Nous craignons que les effets à long terme de ce phénomène ne limitent gravement les capacités de réalisation des OMD, en particulier pour les pays en développement. La pauvreté va presque certainement augmenter, ce qui provoquera plus de conflits et accroîtra l'instabilité dans un grand nombre de régions du fait de pressions économiques continues.

En réponse à ce problème, un partenariat mondial efficace doit devenir la norme. Les pays plus faibles

doivent pouvoir puiser dans la force des pays plus avancés. Les décideurs nationaux et internationaux doivent collaborer de façon plus étroite. Ensemble, ils doivent entreprendre une action collective vigoureuse pour le bien de tous. C'est la seule façon d'aller de l'avant.

**M. Majoor** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : L'année 2015 se rapproche, et nous savons tous que nous sommes en retard. La réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 5 – améliorer la santé maternelle – en particulier, n'est pas en bonne voie. Je souhaite porter mon attention sur cet objectif, car les progrès réalisés en ce qui concerne l'OMD 5 sont essentiels à la réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement.

Chaque minute, une femme continue de mourir des suites de complications liées à la grossesse, soit plus de 536 000 femmes par an, dont 99 % dans les pays les plus pauvres. À l'échelle mondiale, 13 % environ de la mortalité maternelle sont le résultat d'avortements non médicalisés. Dans certains pays, ce taux serait même supérieur à 30 %. Les pertes financières que cela entraîne pour les familles, les communautés et les pays sont estimées à plus de 15 milliards de dollars par an en, par exemple, revenu non produit et en coûts médicaux supplémentaires.

La mortalité maternelle pourrait être réduite de près de 75 % si l'on améliorait l'accès des femmes à des services complets de soins de santé en matière de reproduction incluant la prévention ou la gestion des complications liées à un avortement. Le monde prend de plus en plus conscience de ce problème. Au Sommet mondial de 2005, la communauté internationale est convenue de la nécessité de parvenir à un accès universel à la santé reproductive d'ici à 2015. L'inclusion récente de cette cible dans le cadre de suivi des OMD était attendue de longue date, mais cela signifie que l'on reconnaît aujourd'hui l'importance de cette question.

La question de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation est délicate; elle est souvent considérée comme honteuse et taboue. Cela peut expliquer l'absence de volonté politique dans certains pays à s'atteler à ce problème, ainsi que le fait que les ressources sont encore de loin inférieures aux besoins.

La responsabilité principale de la réalisation des OMD incombe aux pays. Le Plan d'action de Maputo constitue un excellent exemple de volonté politique claire et d'action concrète. Il fournit au continent

africain un cadre politique relatif à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, qui engage les dirigeants africains désireux d'agir de manière concrète pour réaliser l'accès universel à la santé reproductive. Il serait intéressant d'entendre des collègues africains au sujet de l'état d'avancement de l'application de ce plan.

L'aide internationale devrait appuyer les efforts nationaux. L'aide au développement en faveur de la santé maternelle et du nouveau-né a été estimée à seulement 530 millions de dollars en 2004. Pour parvenir aux 5,5 milliards supplémentaires nécessaires pour atteindre les OMD 4 et 5 d'ici à 2015, les donateurs devront plus que décupler leur financement par rapport au niveau de 2004. Les investissements nécessaires pour combler le déficit en matière de santé maternelle semblent importants, mais ils ne représentent qu'une petite fraction du produit national brut mondial (PNB) et de la totalité de l'aide au développement. Ce déficit annuel de 5,5 milliards de dollars ne représente que 0,016 % du PNB mondial. Nous devrions être en mesure de fournir cette petite fraction du PNB chaque année d'ici à 2015.

Les Pays-Bas ont déclaré l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les filles, ainsi que la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, priorités absolues de leur cadre pour la coopération au développement. Les Pays-Bas ont en outre alloué 200 millions de dollars pour la réalisation des OMD 3 et 5.

Pour atteindre les OMD, il nous faut adopter une démarche novatrice. Les gouvernements ne peuvent le faire seuls. L'engagement de l'ensemble de la société – gouvernement, organisations de la société civile, secteur privé, monde académique, institutions religieuses, syndicats et individus – est crucial, en particulier pour la réalisation des OMD 3 et 5.

Le Ministre néerlandais de la coopération pour le développement a conclu près de 40 alliances avec des partenaires des secteurs privé et public. L'alliance scellée en vue de la production et de la distribution de préservatifs féminins peu onéreux en est un exemple. Il existe également un partenariat public-privé sur l'OMD 5, qui réunit 20 organisations telles que Flying Doctors, des sociétés pharmaceutiques et des associations de professionnels de la santé. Les partenaires travaillent en petits groupes afin de lancer des activités concrètes permettant d'améliorer la santé maternelle et la santé des femmes.

Pour atteindre cet OMD essentiel – et je fais ici également référence à la déclaration prononcée par le Ministre de la Slovénie au nom de l'Union européenne à la 88<sup>e</sup> séance, une déclaration que nous appuyons, bien entendu – il nous faut mieux prendre conscience de ces questions, faire preuve de plus de volonté politique et s'engager plus concrètement, aussi bien à l'échelon mondial que sur le plan national, tout en intensifiant les efforts en matière d'aide et en adoptant une démarche novatrice, associant de nouveaux partenaires dans le cadre de la coopération au développement.

La réunion de l'Assemblée générale sur les besoins de l'Afrique en matière de développement du 22 septembre et l'événement consacré aux OMD organisé par le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général le 25 septembre constitueront deux occasions supplémentaires de mobiliser l'appui de la communauté internationale pour atteindre cet objectif crucial consistant à améliorer la santé maternelle.

**M. Fluss** (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président pour la manière dont il dirige les travaux de l'Assemblée et le remercier d'avoir organisé cet important débat thématique de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je voudrais également exprimer ma gratitude au Secrétaire général pour son message, ainsi qu'aux présidents et intervenants qui ont pris part aux tables rondes instructives et édifiantes.

Ces deux derniers jours, nous avons entendu différentes manières d'évaluer la réalisation des OMD. Mais, comme le Président l'a fait remarquer, « la question n'est pas de savoir si le verre est à moitié plein ou à moitié vide. Il s'agit de savoir à quelle vitesse nous allons le remplir ». L'on a beaucoup insisté sur les aspects négatifs, les échecs et les insuffisances. Mais nous avons de nombreux enseignements à tirer des réussites et des expériences des pays qui sont sur la bonne voie. Ces exemples devraient nous encourager et nous permettre d'être confiants que nous pouvons atteindre nos objectifs.

Je voudrais réaffirmer qu'Israël est pleinement attaché à la réalisation des OMD. Nous pensons qu'il n'existe pas d'approche unique pour surmonter les obstacles et que personne ne détient le monopole des bonnes idées. Pour progresser, il importe notamment d'intensifier les efforts dans une série de domaines, notamment dans l'agriculture, la production de denrées alimentaires, l'amélioration de l'efficacité, la

technologie, le renforcement des capacités et la formation.

Tout comme les défis qu'elles entendent relever, les solutions n'existent pas en vase clos. Les OMD ne sont pas des variables isolées, mais les pièces interconnectées du même puzzle. Une amélioration dans un domaine entraîne des bénéfices directs dans d'autres. La production de denrées alimentaires, par exemple, peut non seulement contribuer à régler le problème de la faim, mais également de la pauvreté, en tant que bien économique et source de revenu, et contribuer à la santé, en tant que source de nutriments. Une prise de conscience des liens existant entre les activités de développement permettra d'améliorer leur application et leur concrétisation.

Pour sa part, Israël examine les moyens d'accélérer le développement à l'échelon mondial par le biais de sa propre agence de développement, MASHAV – le Centre pour la coopération internationale – et grâce à notre engagement au côté de nos partenaires et des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Durant la dernière partie principale de la session de l'Assemblée générale, Israël et les pays attachés aux mêmes principes ont présenté un projet de résolution sur « Les technologies agricoles au service du développement » (*résolution 62/190*) qui invite les États à faciliter l'accès à leurs connaissances et à leur savoir-faire en la matière. Ces technologies devraient bénéficier aux régions touchées par les changements climatiques et d'autres conditions difficiles. Israël, en tant que pôle d'excellence dans les technologies relatives à l'agriculture et à l'eau, continuera d'encourager la mise en œuvre de cette initiative.

En outre, Israël a signé récemment un mémorandum d'accord avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et est en pourparlers avec l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement en vue d'établir des partenariats similaires en Afrique et en Amérique latine afin de promouvoir la réalisation des OMD et de rendre notre monde meilleur.

Précurseur dans la lutte contre la désertification, Israël espère contribuer à pallier les effets de ce phénomène qui exacerbe la pauvreté et la faim. En décembre dernier, Israël, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a organisé un séminaire d'une

semaine sur la désertification et l'aménagement du territoire à l'intention des décideurs politiques.

Israël réalise ces activités dans le cadre de sa contribution à la lutte contre les menaces posées par les changements climatiques – un défi qui nous concerne tous.

Enfin, le renforcement des capacités peut s'avérer déterminant pour améliorer les services de santé et d'éducation. La formation, la création et le renforcement des services de vulgarisation, et une meilleure collaboration entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les organisations non gouvernementales ainsi qu'avec le monde universitaire, constituent la voie à suivre.

Le programme exemplaire israélien Tipat Chalav – littéralement « une goutte de lait » – est une notion nationale fondée sur une santé publique simple, des activités d'orientation familiale et des dispensaires à l'échelon local. Il a permis d'améliorer les soins préventifs. De même, permettre à des médecins résidents d'acquérir de nouvelles compétences, de se former et de bénéficier de technologies, si nécessaire, peut les aider à fournir de meilleurs soins de santé. Les solutions simples sont souvent les plus efficaces.

Israël n'est passé du statut de pays en développement à celui de pays développé que récemment, ce qui nous a donné une véritable expérience et un savoir et nous a placés dans une position exceptionnelle pour bien comprendre le processus de développement d'un pays. Nous affirmons également l'importance des débats intergouvernementaux et des politiques internationales de développement, mais demeurerons déterminés à veiller à ce qu'ils soient traduits en actes et mesures efficaces qui permettront d'améliorer les conditions de vie des pauvres sur le terrain.

À cette fin, Israël a rejoint le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Notre adhésion en tant que membre aura lieu dans le courant de cette année. Ces efforts incitent Israël à redoubler d'efforts, à mi-parcours, pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de la pauvreté et de la faim, de la santé et de l'éducation.

Le développement est un partenariat qui implique des obligations et des responsabilités pour tous. Israël s'associe à l'appel au respect des engagements en matière d'aide publique au développement et d'aide



des donateurs et réaffirme l'importance et la nécessité d'une aide efficace, de la bonne gouvernance, de l'appropriation, de l'obligation de rendre compte, des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes. La croissance économique et les politiques économiques font partie intégrante du développement.

Ce n'est pas une coïncidence si le mot hébreu pour charité, *tsdaka*, signifie également justice. S'occuper d'autrui et donner est notre obligation et notre devoir. De cette façon, nous affirmons les liens de notre humanité commune. De cette façon, nous promovons la paix et l'égalité. En effet, l'objectif ultime du développement est d'instaurer la justice et de créer l'égalité pour tous. C'est l'approche du développement et de la réalisation des OMD adoptée par Israël. Nous espérons continuer d'œuvrer ensemble dans le cadre de ce partenariat.

**M. Al-Najem** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord souligner l'importance du présent débat et le rôle crucial que joue l'ONU dans la mise en avant et le règlement des difficultés et défis actuels auxquels se heurtent les efforts internationaux visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015, en particulier du fait que nous avons dépassé l'échéance à mi-parcours de la réalisation des OMD.

La Déclaration du Millénaire des Nations Unies et l'adoption des OMD ont constitué un jalon dans l'histoire des Nations Unies. Par l'adoption des OMD, les dirigeants du monde ont fait la promesse sans précédent de s'attaquer de façon globale aux problèmes liés à la paix, à la sécurité, au développement, aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Malheureusement, plus de la moitié de la population mondiale continue de souffrir de la pauvreté, de la faim et de la maladie, survivant avec moins de 2 dollars par jour. Cette situation requiert une approche sérieuse et une évaluation franche des obstacles qui entravent le développement dans le monde en développement. Nous devons également tenir compte de nouvelles difficultés, comme la forte augmentation du coût des produits de première nécessité et des denrées alimentaires, ainsi que des problèmes engendrés par les changements climatiques, avec le risque accru de sécheresse, d'inondations et de désertification. Compte tenu du rôle important du secteur agricole dans les économies de la plupart des pays en développement, nous devons déployer des efforts supplémentaires pour le mettre en avant et le développer, en particulier dans les villages et les zones rurales où vivent la plupart des

personnes les plus pauvres, qui tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture.

D'autres domaines également requièrent davantage d'attention, notamment ceux liés au commerce international, en particulier en cette époque de mondialisation et de compétitivité accrue entre les États pour accéder aux marchés mondiaux et promouvoir leurs produits et leurs exportations. Il faut, pour cela, faire davantage pour développer la capacité commerciale des pays en développement grâce à l'assistance technique. Certains éléments indiquent que les pays en développement qui ont fait des progrès tangibles dans la lutte contre la pauvreté et dans l'amélioration des conditions de vie sont ceux qui ont accru leurs capacités de participer efficacement aux marchés mondiaux.

Le temps est venu d'améliorer les actions que nous entreprenons pour relever ces défis et remplir les engagements que nous avons pris. Si nous passons en revue les efforts faits et les résultats obtenus, nous pouvons constater qu'il existe un besoin énorme de ressources financières supplémentaires pour appuyer et financer les projets et programmes qui nous permettront d'atteindre nos objectifs. Pour cela, il est nécessaire que tous les donateurs s'acquittent rapidement de leurs engagements financiers et que les pays développés fassent davantage d'efforts pour consacrer au moins 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Cela augmenterait les chances de succès face à toutes ces difficultés, notamment si les ressources nécessaires sont attribuées.

En outre, l'expérience passée dans la lutte contre la pauvreté et la faim montre que les résultats obtenus dans un domaine ont des incidences positives sur d'autres OMD. Par exemple, si un pays parvient à fournir de l'eau potable et améliorer la santé et l'éducation, cela a une incidence positive concrète sur la réduction de la pauvreté et de la faim. Ainsi, les débats d'hier sur la pauvreté, la faim, l'éducation et la santé ont à juste titre souligné l'importance d'établir des liens entre ces domaines et les aspects positifs de cette démarche.

L'État du Koweït a fait beaucoup d'efforts pour traduire en actes les engagements et décisions pris au Sommet mondial de 2005. Nous sommes en mesure d'atteindre la plupart des OMD d'ici l'échéance qui a été fixée. En fait, plusieurs années avant 2015, nous avons déjà atteint certains objectifs, notamment ceux qui concernent l'élimination de l'extrême pauvreté et

de la faim, l'enseignement primaire pour tous, ainsi que le sous-objectif de l'égalité entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre le sida, le paludisme et les maladies infectieuses.

L'État du Koweït est tout à fait conscient que les partenariats pour le développement constituent une évolution importante et un objectif à réaliser. L'État du Koweït fait tout ce qui est en son pouvoir pour réaliser et appuyer cet objectif, notamment en fournissant une aide assortie de conditions préférentielles grâce au Fonds du Koweït pour le développement, créé il y a 46 ans pour financer des projets dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau, du transport, des communications, de l'éducation et de la santé. En outre, le Koweït verse plus de 14 milliards de dollars à des fonds sociaux et des banques nationales de développement. Plus de 100 pays en développement ont déjà bénéficié de cette aide. Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire, en 2000, le Fonds a redoublé d'efforts pour financer des projets qui contribuent à la mise en œuvre des OMD, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection de l'environnement. Le Fonds contribue également à réduire la charge de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre lancé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en 1996, qui a été renforcé en 1999. Cela s'ajoute aux subventions et à l'assistance technique fournie directement aux pays en développement par l'État du Koweït, ainsi qu'aux contributions aux institutions de développement régionales et internationales. En pourcentage de notre produit national brut, l'aide publique au développement totale fournie par l'État du Koweït aux pays en développement a atteint un niveau deux fois supérieur à la cible de 0,7 % fixée par l'ONU.

L'État du Koweït est également déterminé à fournir des contributions volontaires annuelles aux nombreuses organisations et agences internationales spécialisées. L'année dernière, nous avons versé 300 millions de dollars à la Banque islamique de développement pour l'élimination de la pauvreté en Afrique.

Afin de contribuer à la réalisation d'un développement durable, l'État du Koweït accorde une attention particulière à la protection de l'environnement, en général, et aux questions relatives aux changements climatiques, en particulier. Nous nous

sommes ainsi employés à mettre en œuvre un certain nombre de projets visant à limiter nos émissions et à en atténuer les effets au niveau local. Nous avons également alloué 150 millions de dollars à la recherche sur l'environnement et les sources d'énergie, dans le cadre du fonds créé lors du récent sommet de Riyad de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que l'État du Koweït est déterminé à continuer de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fondamentaux que sont la réalisation du développement durable, l'élimination de la pauvreté et de la faim et la garantie d'une vie placée sous le signe de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

**M<sup>me</sup> Espinosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à la déclaration faite par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à celle faite par le représentant du Mexique au nom du Groupe de Rio. Ma délégation félicite le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce débat important sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont une priorité pour l'Équateur.

En l'an 2000, les chefs d'États de 189 pays ont adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), par laquelle ils se sont fixé un programme ambitieux pour réduire la pauvreté, ainsi que ses causes et ses manifestations. En vertu de cet accord, l'humanité tout entière s'est engagée pour ce faire à atteindre, à l'horizon 2015, un certain nombre d'objectifs.

En 2008, les efforts déployés par certains États n'ont donné que peu de résultats et il est permis de douter que, d'ici à 2015, tous les pays du monde auront atteint les OMD tant attendus. La raison en est que les pays développés n'ont pas honoré leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

En outre, les différences entre les États se creusent chaque jour un peu plus et le fossé entre les pays pauvres et les pauvres riches ne fait que s'élargir. Cette situation est la conséquence des termes de l'échange des biens et des services défavorables, des restrictions imposées à notre développement, et du manque de volonté politique de la part de nombreux États pour faire en sorte que les négociations du Cycle de Doha aboutissent aux résultats escomptés.

L'Équateur vit, en ce moment, une véritable révolution citoyenne qui entraîne un changement

profond de ses institutions démocratiques, ainsi que de ses principes et objectifs politiques. À cette fin, nous menons actuellement un processus constitutionnel qui doit aboutir à la création d'une nouvelle structure juridique et institutionnelle qui consolidera la démocratie et bénéficiera au plus grand nombre. Nous sommes en train d'élaborer de nouvelles stratégies pour que notre priorité, qui est de garantir le droit de chaque être humain de vivre une vie digne, devienne une réalité.

C'est pourquoi notre gouvernement a formulé un plan national de développement pour 2007-2010, dont les objectifs vont au-delà des cibles minimums fixées par les OMD. Ce plan est le résultat d'un processus démocratique où tous les citoyens ont participé aux décisions fondamentales de la société.

Notre plan national de développement prévoit une feuille de route qui s'éloigne des orientations de développement et de démocratie traditionnellement suivies en Équateur. Notre but n'est pas seulement d'atteindre les OMD, mais également, puisque nous nous sommes fixé des cibles beaucoup plus ambitieuses, de créer une société plus équitable qui garantisse le droit à un travail stable, juste et digne; un accès sûr à l'eau, à l'air non pollué et à la terre, bref à un environnement sain et durable; la promotion d'un système économique solidaire et durable; et l'affirmation de l'identité nationale, grâce au renforcement de chaque identité et de l'interculturalité.

En moins d'un an, l'Équateur est parvenu à mettre en place les mécanismes institutionnels nécessaires pour élaborer les politiques et les programmes d'intégration économique et sociale. L'un des éléments fondamentaux de cette action est la création de micro-unités de production liées à un système public d'achat. En 2007, pour la première fois de l'histoire de l'Équateur, l'investissement social a dépassé le paiement du service de la dette et a augmenté de 32 % par rapport à 2006. Pour atteindre cet objectif, nous avons pris plusieurs mesures. Ainsi, nous consacrons le surplus des revenus pétroliers découlant de la hausse des prix internationaux au crédit à la production, nous avons doublé les services liés au développement humain, nous avons augmenté les services en matière de logement, et nous avons accru considérablement les investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation, qui sont des domaines prioritaires pour notre développement.

C'est pourquoi nous pouvons affirmer que la vision du développement que nous avons en Équateur est différente des critères de consommation et des processus de libéralisation économique. Notre notion du développement est orientée vers l'épanouissement de tous et de toutes, dans la paix et en harmonie avec la nature et dans la perpétuation éternelle des cultures humaines. Pour ce faire, notre plan national a fait de la viabilité et de l'interculturalité deux thèmes transversaux de notre action gouvernementale.

L'Équateur estime que les changements climatiques comptent désormais parmi les principaux facteurs qui freinent le développement de nos populations et qui font obstacle à la réalisation des OMD. C'est pourquoi, il y a quelques mois, mon pays, conscient des responsabilités communes mais différenciées qui lui incombent, a proposé de mettre en œuvre l'initiative Yasuni-ITT, par lequel il s'engage à ne pas exploiter son plus grand gisement de pétrole et à renoncer à extraire 920 millions de barils de pétrole, afin d'éviter ainsi l'émission de plus de 100 millions de tonnes de carbone provenant de la combustion de combustibles fossiles. Notre pays renonce ainsi à percevoir près de 720 millions de dollars par an pendant les prochaines 25 années.

Nous sommes disposés à faire ce sacrifice, mais nous demandons à la communauté internationale de faire de même, ainsi qu'une compensation minimale pour les avantages environnementaux que nous générons grâce à cette initiative. Cela serait un exemple extraordinaire d'action collective mondiale permettant de réduire le réchauffement planétaire, d'atténuer les effets des changements climatiques et d'aider les États à parvenir à un développement qui reposerait sur l'utilisation d'énergies non polluantes.

L'intensification de la coopération internationale, la réalisation des engagements pris à Monterrey, le renforcement des systèmes de coopération Sud-Sud et triangulaire, et la participation accrue des pays à revenu intermédiaire sur la scène internationale constituent le meilleur moyen pour que tous les pays n'atteignent pas seulement les conditions minimales de survie fixées par les OMD, mais parviennent au maximum de bien-être possible.

Non seulement l'Équateur renouvelle la promesse qu'il a faite en l'an 2000 d'atteindre les OMD, mais il s'engage à faire figure de pionnier dans la mise en place d'un nouveau modèle de développement, dont la priorité n'est plus le marché, qui ne conduit qu'à la

surconsommation et à l'accumulation, mais la qualité de vie des êtres humains, en se fondant sur le respect de leurs droits et de leur dignité et sur une relation plus respectueuse et plus équilibrée entre la nature et la société.

**M. Ney** (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration faite plus tôt aujourd'hui par le représentant de la Slovénie au nom de l'Union européenne. Je voudrais simplement compléter cette déclaration et souligner l'attachement vigoureux et déterminé de l'Allemagne aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'Allemagne est déterminée à soutenir la lutte contre la pauvreté partout dans le monde et, dans ce contexte, elle reste très attachée à la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement convenus au plan international. Nous nous félicitons d'avoir la possibilité, grâce à cet événement à mi-parcours, de faire le bilan des résultats obtenus, d'identifier les lacunes, de renforcer les engagements pris et de redoubler d'efforts pour atteindre les OMD.

L'Union européenne est non seulement – et de loin – le principal bailleur d'aide publique au développement (APD), mais elle a également fixé des objectifs concrets en matière d'APD, lesquels sont devenus les Engagements de Barcelone de l'Union européenne. L'Allemagne s'est acquittée de ces engagements par le passé et continuera d'œuvrer en vue d'atteindre la barre de 0,51 % en 2010 et celle de 0,7 % en 2015 grâce aux ressources budgétaires, à l'allègement de la dette et à des mécanismes de financement novateurs.

Au sein du Groupe des Huit (G-8), l'Allemagne est un moteur du développement. C'est sur l'initiative du Gouvernement allemand qu'en 1999, à la réunion au sommet du Groupe des Huit à Cologne, que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) visant à réduire le fardeau de la dette des pays pauvres très endettés a été élargie pour devenir l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés ou PPTE II.

Plus récemment, le sommet du Groupe des Huit à Heiligendamm a rallié un appui en faveur de la réalisation des OMD, un accent particulier étant mis sur l'Afrique. Face au caractère mondial des défis les plus pressants, le Groupe des Huit a convié les principales économies émergentes à établir une coopération plus étroite en vue de trouver des solutions, dont explicitement la réalisation des OMD en Afrique. Nous avons bon espoir que les prochaines

présidences du Groupe des Huit resteront engagées sur cette voie. Le Japon, qui assume actuellement la présidence, a déjà défini la réalisation des OMD comme étant l'un des thèmes majeurs du sommet du Groupe des Huit de cette année. L'Allemagne s'engage à appuyer pleinement cet objectif.

Notre débat à l'Assemblée générale a indiqué clairement que tous les acteurs doivent coopérer en vue de réaliser les OMD : les gouvernements nationaux des pays donateurs et des pays récipiendaires, les institutions multilatérales, la société civile et le secteur privé. Le débat a également montré que les OMD sont inextricablement liés entre eux. L'objectif relatif à l'éducation, par exemple, ne pourra pas être réalisé tant que les femmes et les filles se verront refuser leurs droits. Au contraire, nous sommes convaincus que l'égalité des sexes et la responsabilisation politique et économique des femmes, l'OMD 3, sont des contributions essentielles à l'amélioration de l'efficacité de l'aide, à la réduction de la pauvreté et à la croissance pour tous. C'est dans ce contexte que l'Allemagne appuie activement l'appel mondial lancé en faveur de la réalisation de l'OMD 3, et la Ministre fédérale allemande de la coopération et du développement économiques, Heidemarie Wieczorek-Zeul, s'est jointe au « Champion Network » pour l'OMD 3.

L'une des grandes questions soulevées dans ce débat thématique a trait à la pauvreté et la faim. La réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale restera l'un des principes directeurs de la politique de développement de l'Allemagne. En fait, c'est une tâche essentielle. Nous sommes bien conscients qu'il faut renforcer les efforts tant au niveau national que multilatéral afin d'atteindre l'objectif de réduction substantielle de la pauvreté.

Le deuxième thème – celui de l'éducation – occupe également une place prioritaire dans le programme de développement de l'Allemagne. Nous sommes pleinement attachés à l'OMD 2 et participons à l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous. Pour l'Allemagne, cela signifie non seulement que nous mettons l'accent sur la promotion de l'enseignement primaire, mais que nous incluons également la mise en valeur de la formation professionnelle et l'enseignement supérieur dans le cadre d'une éducation générale au service du développement durable. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, 2005-2014, la conférence

mondiale de l'UNESCO sur cette question aura lieu au printemps 2009 en Allemagne.

Troisièmement, pour ce qui est de la santé, j'aimerais, pour illustrer notre engagement, signaler la réunion de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, organisée par l'Allemagne en septembre 2007. L'Allemagne a doublé ses contributions au Fonds mondial et s'est engagée à y verser 850 millions de dollars. Par ailleurs, l'Allemagne et le Fonds ont élaboré l'initiative Debt2Health. Dans le cadre d'un accord Debt2Health, les créiteurs renoncent au remboursement d'une partie de leurs dettes publiques à condition que le pays bénéficiaire investisse un montant convenu dans le secteur de la santé par le biais d'un programme approuvé par le Fonds mondial.

Cela dit, je tiens à réaffirmer que l'Allemagne partage sans réserve les vues déjà exprimées dans la déclaration de l'Union européenne. Le volume et la quantité de l'APD sont des facteurs importants de l'appui que nous accordons à nos partenaires pour qu'ils réalisent les OMD. Les principes de partenariat de la Déclaration de Paris, à savoir la prise en charge, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité partagée, sont tout aussi indispensables à la réalisation des OMD. Ils constituent le fondement de la politique de développement de l'Allemagne et de l'Union européenne.

**M. Punkrasin** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer au présent débat et s'associe à la déclaration faite par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Je voudrais dire à l'Assemblée ce que la Thaïlande a accompli s'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Thaïlande a pris très au sérieux les engagements auxquels elle a souscrit au titre de la Déclaration du Millénaire, et nous avons incorporé tous les OMD dans notre programme de développement national. La Thaïlande a fait des progrès remarquables, réalisant presque tous les OMD bien avant l'échéance de 2015, tout en se fixant un ensemble d'objectifs OMD-Plus qui vont bien au-delà des OMD convenus à l'échelon international.

S'agissant de la réduction de la pauvreté, la Thaïlande a réussi à réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 42,2 % en 1990 à 9,6 % en 2006. La proportion de la population qui vit en dessous du seuil

de pauvreté alimentaire est tombée de 6,9 % à 2,2 % en 2002. La prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale est également tombée de 18,6 % au début des années 90 à 8,5 % au début des années 2000.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire pour tous, la Thaïlande a réalisé de bons progrès tant au niveau des inscriptions qu'au niveau de la rétention dans les écoles élémentaires. En outre, le Gouvernement royal thaïlandais a accordé une grande importance à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes scolaires ainsi qu'à la promotion de la technologie de l'information à l'école. Et tout ceci se fait dans le contexte de l'égalité entre les sexes, car les filles et les garçons thaïlandais se voient accorder les mêmes chances à tous les niveaux. En fait, les données indiquent que dans l'enseignement supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études.

Pour ce qui est de la santé et des grandes maladies, le taux de nouvelles infections a chuté de 80 % depuis 1991. La Thaïlande est en bonne voie d'atteindre ses objectifs pour ce qui est du paludisme. S'agissant du VIH/sida, la Thaïlande a réussi à réduire de beaucoup le nombre de nouvelles infections. Nous faisons l'effort de partager nos compétences avec d'autres pays d'Asie et du Pacifique et avec d'autres régions qui ont besoin d'appui et de coopération.

Dans le domaine de la mortalité infantile et de la santé maternelle, une couverture médicale universelle joue un rôle important en faveur de la réalisation des objectifs se rapportant à la santé. Au cours de la dernière décennie, la couverture médicale de la population thaïlandaise a connu une augmentation rapide. La mise en place d'un système de sécurité sociale en 1990 a été suivie par le premier modèle de démonstration de soins de santé primaires dans une province proche de Bangkok en 1992. Grâce à la normalisation des prestations offertes par différents systèmes d'assurance maladie, plus de 75 % de la population a bénéficié aujourd'hui d'une couverture médicale universelle.

Pour ce qui est de la viabilité de l'environnement, la Thaïlande a accordé une place importante à l'environnement et aux ressources naturelles dans le plan national de développement économique et social en cours, et les a inclus dans la stratégie directrice de ce plan. L'année dernière, le Bureau des ressources naturelles et des politiques et plans relatifs à

l'environnement a lancé, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Mécanisme de financement de la lutte contre les émissions de carbone dans le cadre des OMD. Ce Mécanisme permettra au secteur privé et aux entrepreneurs thaïlandais de jouer un rôle direct face à l'un des défis les plus complexes qui se posent à la réalisation des OMD, à savoir les changements climatiques. Le Mécanisme de financement de la lutte contre les émissions de carbone permettra l'accès à des ressources qui pourront être investies dans des technologies permettant de réduire les émissions de carbone.

À l'heure où je parle, la communauté internationale est réunie à Bangkok dans le cadre des pourparlers des Nations Unies sur les changements climatiques, et nous espérons que leur succès permettra de relever ce défi.

Je voudrais par ailleurs décrire la voie empruntée par la Thaïlande pour atteindre les OMD. Pour réduire la pauvreté, il importe d'élargir la participation des communautés et des individus à l'échelon local au processus de développement. Les mécanismes de microcrédit, tels que les fonds de village destinés à appuyer les projets « Un village, un produit » dans les zones rurales et agricoles, les banques des petites et moyennes entreprises (PME) et les banques populaires, ont contribué à promouvoir les petites entreprises. Cela a débouché sur la création de nouveaux emplois et de revenus décents pour les pauvres.

Le concept d'économie de suffisance, proposé par S. M. le Roi de Thaïlande, sera crucial pour éliminer la pauvreté. Depuis la crise économique de 1997, cette philosophie a permis une relance fondée sur une économie plus résistante et durable. «Suffisance» signifie modération, raison et capacité de se protéger soi-même des effets néfastes et des difficultés découlant de l'évolution de grande envergure et rapide du monde dans les domaines socioéconomique, environnemental et culturel : le phénomène de la mondialisation. Cette philosophie nous permettra d'adapter notre ancien modèle de développement économique basé sur la croissance du produit intérieur brut. Elle nous aidera à tracer notre voie et à trouver notre rythme afin de parvenir à un développement fondé sur la qualité de vie, l'égalité sociale et le renforcement des communautés locales. Nous pensons que cette philosophie s'inscrit au cœur des schémas durables de production et de consommation.

La Thaïlande réaffirme son indéfectible attachement à la campagne mondiale pour la réalisation des OMD d'ici à 2015, non seulement à l'intérieur de ses propres frontières, mais aussi dans le reste du monde. Le Thaïlande, pays en développement à revenu intermédiaire, contribue de manière croissante au partenariat mondial pour le développement énoncé dans le huitième OMD. Elle participe à la promotion de la réalisation des OMD dans les pays les moins avancés (PMA) qui sont ses voisins, par une coopération bilatérale et multilatérale. La Thaïlande a fourni une aide au développement considérable aux PMA qui sont ses voisins. Quelque 93 % de l'aide publique au développement de la Thaïlande, qui représente 0,13 % de son produit national brut, ont été versés à ces pays.

La Thaïlande a ouvert son marché aux produits de base en provenance des PMA, ainsi qu'à leurs importations en franchise de droits et hors quota, en particulier des membres de la Stratégie de coopération économique Ayeyawadi-Chao Phraya-Mekong (ACMECS). En ce qui concerne les investissements étrangers directs, la Thaïlande est également le principal investisseur dans le domaine des infrastructures de base dans les PMA qui sont ses voisins. Nous estimons que le renforcement des capacités est une condition préalable indispensable à la génération de revenus et à la création d'emplois, ainsi qu'à la réalisation des cibles énoncées dans les OMD.

Les liens qu'entretiennent la Thaïlande et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) traduit également l'esprit du partenariat global. La Thaïlande et le PNUD s'associent pour promouvoir un développement humain fondé sur un échange mutuel de connaissances et de savoir-faire, dans les dimensions aussi bien nationales qu'internationales.

Le cadre du partenariat avec le PNUD vise avant tout à progresser davantage, en Thaïlande, dans les domaines de la gouvernance, de l'environnement et la réalisation des OMD, tout en tirant parti des capacités de la Thaïlande pour élargir le partenariat international visant à promouvoir la coopération Sud-Sud. Avec l'aide de la coopération technique du PNUD, le partenariat aiderait la Thaïlande à perfectionner ses programmes internationaux de coopération en lui offrant de nouvelles possibilités de partager son expérience, son savoir-faire, les enseignements tirés ainsi que les pratiques optimales dans plusieurs

domaines du développement avec d'autres pays en développement.

Cependant, la détermination seule n'est pas suffisante pour réussir si les ressources font défaut. Nous examinons les moyens de mettre en place une coopération triangulaire et nous souhaitons y inviter d'autres partenaires de développement, du Sud ou du Nord. Les institutions compétentes des Nations Unies ont par ailleurs été invitées à nous aider dans nos efforts visant, entre autres, à rapprocher la demande de l'offre de ressources et d'assistance technique.

À l'ère de la mondialisation, à l'heure où aucun pays ne peut vivre et prospérer de manière isolée, la coopération à tous les niveaux entre tous les pays constitue la voie vers la réalisation des OMD. Les OMD sont intrinsèquement liés au besoin fondamental des individus de mener une vie normale.

Au-delà des OMD, la Thaïlande tente d'atteindre des objectifs de développement plus ambitieux encore, ceux fixés dans les OMD-Plus, qui mettent davantage l'accent sur les individus à l'échelon local. Nous ne voulons pas d'un monde dans lequel seuls les plus vigoureux et les plus forts survivraient. Nous voulons un village planétaire dans lequel tous conjugueraient leurs efforts en vue d'un monde meilleur. Cette vision est tout à fait conforme avec la politique étrangère du Gouvernement thaïlandais et elle la complète, la Thaïlande accordant une grande importance à la paix dans le monde et à la prospérité pour tous.

L'ONU a un rôle vital à jouer à tous les niveaux – mondial, régional et national – dans l'harmonisation et la coordination de nos efforts. Nous avons beaucoup à apporter, et ce n'est que lorsque nous pourrons le faire ensemble que nous pourrons honorer nos promesses.

**M. Malmierca Díaz (Cuba) (*parle en espagnol*) :** D'emblée, notre délégation voudrait s'associer à la déclaration faite par Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine, qui traduit l'avis général des pays en développement concernant la question dont il est question aujourd'hui. Cependant, à titre national, nous voudrions présenter certains éléments que nous pensons devoir être mis en lumière.

Au-delà des bonnes intentions qui ont été à l'origine des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'on ne peut perdre de vue le cadre général du développement des pays du soi-disant tiers-monde. Une simple analyse des modestes cibles

énoncées dans les OMD nous amène à des conclusions très intéressantes sur la raison pour laquelle l'on débat à l'heure actuelle de la manière de les atteindre.

Si en fin de compte, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim était réduit de moitié d'ici à 2015, le monde compterait encore quelque 500 millions d'êtres humains frappés de plein fouet par ce fléau, alors que le monde, ironie du sort, produit suffisamment d'aliments pour tous.

Il est inutile d'attendre 2015 pour que toutes les filles et tous les garçons aient accès à l'enseignement primaire. Actuellement, les enfants peuvent se contenter d'une infime fraction des ressources drainées chaque année du Sud pour rembourser une dette extérieure honteuse dont le montant a déjà été couvert plusieurs fois.

Pourquoi faudrait-il attendre 2015 pour mettre fin à la propagation du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies? Il suffirait que l'on consacre une minuscule partie des 1 000 milliards de dollars gaspillés aujourd'hui en armes et que les grandes sociétés pharmaceutiques renoncent à la cupidité comme hypothèse de travail.

L'on souhaite garantir un environnement durable d'ici à 2015. Mais ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est d'une modification des modes insensés et insoutenables de production et de consommation des pays industrialisés, responsables de 76 % des émissions de gaz à effet de serre et d'autres catastrophes écologiques.

Il est surprenant de constater l'on a mis l'accent sur les recommandations faites aux gouvernements des pays en développement quant à la manière de réaliser les OMD. Comment est-ce possible, cependant, que l'on n'ait pas encouragé la tenu d'un débat sérieux sur l'OMD 8 relatif au partenariat mondial pour le développement?

Jour après jour, on voit comment l'on fait la promotion de recettes de tout type à l'intention de nos pays, tandis que les responsables et principaux bénéficiaires de l'ordre économique international actuel injuste évitent à tout prix de parler de leurs engagements.

Pour ne citer qu'un exemple, l'aide publique au développement, qui a diminué ces dernières années, et qui est bien loin de l'objectif consistant à y consacrer 0,7 % du produit national brut des pays développés, devrait s'affranchir des éléments qui font d'elle un

instrument de politique étrangère des donateurs, pour devenir plus efficace.

Si les pays développés avaient une véritable volonté politique de s'acquitter de leurs engagements et d'assumer leur responsabilité historique, ils pourraient supprimer leurs politiques protectionnistes et les subventions aux produits agricoles, piscicoles et forestiers qui en découlent. Cela apporterait des bénéfices aux pays pauvres, qui engrangeraient ainsi un montant cinq à six fois plus élevé que celui qu'ils reçoivent sous forme d'aide publique au développement.

Pour la révolution cubaine, assurer le bien-être de tous les citoyens de la République a été le fil conducteur de l'action du Gouvernement depuis la véritable indépendance du pays, le 1<sup>er</sup> janvier 1959. La volonté politique de nos autorités de combattre les maux sociaux hérités du néocolonialisme n'a pas été ébranlée malgré les 50 années ou presque de blocus économique et financier, les agressions de tous types contre notre pays et la diffamation et la diabolisation constantes du processus révolutionnaire.

Le taux de mortalité infantile à Cuba s'élevait à 5,3 pour 1 000 naissances vivantes en 2007, tandis que le taux de mortalité maternelle était de 31,1 pour 1 000 naissances vivantes en 2007. Presque tous les enfants, filles et garçons, fréquentent l'école primaire, et de nombreux programmes permettant aux enfants handicapés de suivre un enseignement de qualité sont mis en œuvre. En outre, l'enseignement artistique parmi les enfants et les jeunes est largement encouragé. Nous faisons état avec fierté de nos progrès, que nous avons réalisés sans avoir eu recours à des thérapies de choc ni à des recettes néolibérales, qui ont seulement eu pour effet de rendre les pauvres plus pauvres encore et les riches plus riches.

De plus, nous avons obtenu tous ces résultats sans négliger le devoir élémentaire de solidarité avec les peuples frères du Sud. Aujourd'hui, 47 000 Cubains et Cubaines fournissent des services techniques spécialisés dans 96 pays. Depuis 1961, 50 000 jeunes de 129 pays et quatre territoires d'outre-mer, dont plus de 30 000 jeunes d'Afrique subsaharienne et plus de 10 000 d'Amérique latine, ont obtenu leur diplôme dans nos universités. Actuellement, 31 814 jeunes de 123 pays et cinq territoires d'outre-mer étudient à Cuba – 24 848 d'entre eux, c'est-à-dire 78 %, se préparent à être médecin. Tout cela sans des conditionnalités honteuses.

Bien qu'ils aient été élaborés dans le but de promouvoir le programme de développement de l'Organisation des Nations Unies, les objectifs du Millénaire pour le développement ne doivent pas devenir une camisole de force, qui oblige les pays en développement à réaliser des progrès économiques et sociaux. Nous sommes convaincus que non seulement les objectifs du Millénaire pour le développement mais aussi le programme complet de l'Organisation des Nations Unies pour le développement peuvent être réalisés bien avant 2015, si nous renonçons à notre égoïsme et à la recherche du profit à outrance pour la minorité qui contrôle les richesses de ce monde.

**M. Christian** (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à féliciter le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé le présent débat sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous saluons également le Secrétaire général pour son attachement au programme de développement de l'Organisation des Nations Unies.

Le Ghana s'associe aux déclarations faites par la représentante d'Antigua-et-Barbuda à la 88<sup>e</sup> séance au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant de la République démocratique du Congo à la 89<sup>e</sup> séance au nom du Groupe africain.

Grâce à l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000, les dirigeants du monde ont assuré à l'humanité, en particulier le monde en développement, que dans un XXI<sup>e</sup> siècle prospère, aucun être humain ne devait mourir de malnutrition ou d'une maladie évitable ni être privé d'éducation ou de l'accès aux soins de santé de base.

Au cours de ces dernières années, nous avons constaté une réduction du nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté, une croissance accélérée dans la plupart des pays en développement et un accroissement de la mondialisation. Il ne fait aucun doute que des progrès ont été réalisés. L'annulation de la dette et l'accroissement de l'aide ont permis d'inscrire plus de 20 millions d'enfants africains supplémentaires dans les écoles. Par exemple, l'économie du Ghana affiche une croissance en hausse, soutenue par une politique monétaire anti-inflationniste et l'assainissement des finances publiques. L'environnement économique s'est amélioré, et le Ghana a été classé récemment par la Banque mondiale parmi les 10 premiers pays de la liste des pays réformateurs facilitant la pratique des affaires. Cela a amélioré la confiance des investisseurs dans



l'économie. Les perspectives de réalisation de notre objectif à long terme, à savoir devenir un pays à revenu intermédiaire, s'améliorent de façon progressive mais persistante.

En dépit de ces progrès spectaculaires, la fin de la pauvreté n'est pas imminente. En Afrique et dans d'autres pays en développement sur d'autres continents à faible revenu et connaissant l'extrême pauvreté, ainsi que dans les pays où des conflits sévissent, on ne peut s'attendre qu'à des progrès modestes. Certains éléments indiquent que d'ici à 2015, quelque 720 millions de personnes vivront toujours au seuil de l'extrême pauvreté, subsistant avec moins d'un dollar par jour.

Le Ghana reconnaît que chaque pays doit assumer la responsabilité principale de son propre développement. Nous pensons qu'il est essentiel de promouvoir la bonne gouvernance et d'appliquer des politiques économiques bien conçues pour créer un environnement facilitant la pratique des affaires, attirant les investissements privés internes et extérieurs. Cependant, nous sommes également conscients que dans un monde placé sous le signe de la mondialisation et de l'interdépendance, les conditions et les politiques extérieures ont une incidence directe sur l'efficacité et la marge de manœuvre pour l'élaboration des stratégies de développement d'un pays, de telle sorte que l'objectif 8 est plus pertinent et urgent que jamais. Nous avons besoin d'un partenariat mondial solide pour le développement afin de compléter les efforts nationaux, car nous n'atteindrons pas nos objectifs, si nous n'agissons pas de concert.

Heureusement, le Consensus de Monterrey et les documents finals des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies prévoient des mécanismes multipartites efficaces, destinés à promouvoir des progrès appréciables et rapides dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement convenus à l'échelon international. D'après les estimations, une simple augmentation de 1 à 2 % de la part des pays en développement dans les exportations mondiales permettrait à plus de 120 millions de personnes d'échapper à la pauvreté. Or, le système commercial mondial actuel est discriminatoire à l'égard des pays en développement, entrave leur participation à l'économie mondiale et compromet les possibilités de revenus des agriculteurs dans les communautés rurales des pays pauvres. À l'heure où nous parlons, nous ne sommes toujours pas certains de

parvenir à un système commercial équitable et axé sur le développement dans le cadre des négociations de Doha.

Les résultats obtenus par plusieurs pays en développement indiquent qu'il est possible de se rapprocher de la réalisation des OMD, si les efforts nationaux destinés à réduire la pauvreté sont complétés par un appui financier et technique adapté de la communauté internationale. La communauté internationale a défini des priorités d'action claires, notamment faire en sorte que les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne et d'autres régions participent pleinement à la mondialisation et en retirent des avantages.

Dans le courant de ce mois, à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui aura lieu à Accra, nous aurons une autre occasion de chercher des réponses appropriées à nos problèmes de développement. Comme le suggère le thème de la Conférence, « Perspectives et enjeux de la globalisation pour le développement », nous devons axer nos débats sur le moyen de répartir plus équitablement les retombées positives de la mondialisation, de manière qu'aucun pays ou peuple ne soit délaissé.

Nous pensons également que les marchés financiers internationaux et la structure mondiale de l'aide méritent notre attention. Nous espérons que les participants saisiront l'occasion que représente la conférence d'Accra sur l'efficacité de l'aide, qui aura lieu en septembre de cette année, pour remplir la promesse de la Déclaration de Paris, pour veiller réellement à une plus grande efficacité de l'aide qui permettra à ses bénéficiaires de maîtriser leur stratégie de développement et les dépenses de développement qu'elle implique.

Les enseignements tirés au cours des 50 dernières années permettent de conclure que les stratégies de développement et les programmes de réduction de la pauvreté doivent être spécifiquement conçus pour le pays où ils sont mis en œuvre, être moins dogmatiques et moins soumis aux conditions successives imposées par les donateurs. Tenir compte de cette réalité et adopter les outils appropriés contribueront à surmonter les erreurs du passé et à accroître l'efficacité des politiques de développement dans la lutte contre la pauvreté.

Employons-nous à faire en sorte que le Cycle de Doha débouche sur les avantages pour le

développement qui ont été promis. Les pays riches doivent respecter leurs engagements au titre de l'objectif 8 bien avant l'échéance de 2015, si nous voulons que les pays pauvres aient une chance de réaliser les autres objectifs. De même, nous pensons que les gouvernements nationaux ont la responsabilité de créer un environnement favorable grâce à une bonne gouvernance et de bonnes politiques économiques. Nous devons inciter les gouvernements du Nord comme du Sud à remplir leurs promesses au titre des objectifs du Millénaire. Nous devons décider maintenant de refuser de manquer cette occasion historique de mettre fin à la pauvreté.

**M. Çorman** (Turquie) (*parle en anglais*) : Dans la mesure où ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Slovénie au nom de l'Union européenne, je vais m'efforcer d'être bref et me contenterai d'évoquer quelques questions de notre point de vue national.

À l'échelle mondiale, le bilan des résultats en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est à ce jour mitigé. À l'évidence, en ce qui concerne plusieurs de ces objectifs, nous avons pris un retard non négligeable. Les pays les moins avancés, en particulier, se heurtent à des obstacles gigantesques dans la réalisation des OMD. Cependant, de nombreuses régions du monde ont fait des progrès encourageants pour relever les défis liés à l'élimination de la pauvreté, à la réduction de la mortalité infantile et à la lutte contre les maladies telles que le VIH/sida et le paludisme.

Pour ce qui est de la Turquie, bien que globalement nous avons bien progressé vers la réalisation des OMD d'ici à 2015, certains domaines exigent encore une attention particulière. À cette fin, nous avons déjà adapté notre plan national de développement pour la période 2007-2013, conformément aux exigences des OMD. Toutefois, lorsque l'on évoque la question des OMD, nul ne saurait se satisfaire des progrès accomplis au seul échelon national. Les OMD doivent être atteints à l'échelle mondiale. C'est pourquoi nous avons besoin d'actions concertées, dans le cadre desquelles les gouvernements, le monde des entreprises et les organisations de la société civile des pays développés comme des pays en développement unissent leurs forces. C'est pour cette raison que, bien qu'elle soit elle-même un pays en développement, la Turquie est fermement convaincue qu'elle doit, elle aussi, aider les autres pays dans leurs efforts pour atteindre les OMD.

Forts de cet objectif, nous avons participé activement à pratiquement tous les efforts internationaux en faveur de la réalisation des OMD. Nous estimons que l'aide au développement est l'un des principaux outils dont nous disposons, et, par conséquent, nous avons augmenté de manière régulière notre aide publique au développement ces dernières années. De fait, l'aide publique au développement octroyée par la Turquie est passée de 601 millions de dollars en 2005 à 715 millions de dollars en 2006, ce qui représente 0,18 % de notre produit national brut. De plus, le total de l'aide octroyée par la Turquie en 2006, y compris les fonds issus du secteur privé turc, a atteint 1,7 milliard de dollars. Même si nous ne disposons pas encore de données statistiques le confirmant, nous estimons qu'en 2007, cette somme a augmenté de près de 50 %. Il convient également de noter que près de la moitié de l'aide fournie par la Turquie est spécifiquement consacrée à la réalisation des OMD.

L'Agence turque pour la coopération et le développement réalise actuellement de multiples projets dans plusieurs pays aux quatre coins du monde, de l'Asie centrale aux Balkans, du Moyen-Orient à l'Afrique et de la région Asie-Pacifique à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes. Avec 22 bureaux extérieurs, les trois derniers ayant ouvert en Éthiopie, au Sénégal et au Soudan, l'Agence contribue au développement de nombreux pays dans diverses régions. Afin de mieux faire comprendre à l'Assemblée les activités internationales de notre Agence, je voudrais évoquer brièvement quelques-uns des programmes les plus récents qu'elle a entrepris.

Par exemple, une somme de 15 millions de dollars a été allouée pour que l'Agence mette en œuvre des projets dans les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement. De surcroît, lors de la conférence ministérielle qui s'est déroulée à Istanbul en juillet 2007 sur le thème « Les avantages de la mondialisation pour les pays les moins avancés », nous nous sommes engagés à verser 5 millions de dollars pour financer dans les pays les moins avancés des projets régionaux de développement de petite et de moyenne ampleur. Par ailleurs, la Turquie a récemment lancé une nouvelle initiative et a décidé d'allouer 50 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans aux pays africains pour la réalisation de leurs projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique. Je voudrais ajouter que nous continuerons à soutenir et

à financer des projets dans les pays en développement dans le plus grand nombre de régions possible.

Les perspectives économiques de l'ensemble des pays les moins avancés revêtent une importance particulière dans la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris les OMD. Nous devons nous souvenir qu'améliorer les conditions de vie des quelque 600 millions de personnes qui vivent dans les pays les moins avancés constitue l'épreuve de vérité ultime pour nos efforts visant à reléguer la pauvreté au passé. Comme je l'ai déjà indiqué, forts de cette conviction, nous attribuons les fonds que nous consacrons au développement sur la base d'une approche axée sur les pays les moins avancés. En plus de soutenir activement les efforts de développement de ces pays, nous mettons également tout en œuvre pour qu'ils puissent faire entendre plus largement leurs voix. À titre d'illustration de notre soutien continu à la cause des pays les moins avancés, j'ai le grand plaisir d'annoncer que nous sommes prêts à accueillir la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir avant la fin de la décennie.

Atteindre les OMD exige d'adopter une approche multiforme et globale. Faute de temps, je n'en donnerai qu'un exemple. Il y a deux mois environ, nous avons débattu ici même des effets néfastes des changements climatiques et de la réponse que la communauté mondiale, sous la direction des Nations Unies, devait apporter aux redoutables défis qu'ils posent. Mais les changements climatiques ne rentrent pas seulement dans la catégorie traditionnelle des questions environnementales. Ils relèvent également clairement des questions liées au développement durable et à l'élimination de la pauvreté. Comme le *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008* du Programme des Nations Unies pour le développement l'indique, à juste titre, nous devons nous concentrer sur les multiples incidences négatives que les changements climatiques ont sur les efforts visant à atteindre les OMD.

Nous poursuivons un objectif commun qui consiste à ériger pour nos enfants un monde meilleur, où ils pourront grandir dans un environnement plus sûr, plus sain et plus prospère et où prévaudra l'égalité des chances. L'enjeu est si considérable que nous ne pouvons même pas envisager perdre cette course contre la montre. J'espère sincèrement que l'élan suscité par le présent débat thématique nous incitera encore plus à honorer notre engagement d'atteindre les OMD. Pour

sa part, la Turquie mettra tout en œuvre pour contribuer à ce processus.

**M. Takasu** (Japon) (*parle en anglais*) : À mi-parcours de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est essentiel de faire le bilan des progrès accomplis et de recenser les domaines prioritaires pour les années à venir. L'extrême pauvreté recule en Asie de l'Est et en Asie du Sud. Des progrès notables ont été accomplis dans des domaines comme l'inscription à l'école primaire et l'accès au traitement du VIH/sida. Toutefois, pour ce qui est d'autres OMD, il reste encore un chemin non négligeable à parcourir, en particulier en Afrique sub-saharienne. Il faut aider le milliard le plus pauvre, c'est à dire les individus qui vivent toujours avec moins de 1 dollar par jour, à sortir du cycle de la pauvreté et des conflits en favorisant l'autonomisation de l'individu et la consolidation de la paix. Dans le cadre de nos efforts pour atteindre les OMD, nous devons faire nôtre la notion de sécurité humaine en protégeant et en habilitant chaque individu et en édifiant des communautés sûres et saines. Le progrès doit se mesurer à l'aune du plein épanouissement de chaque individu.

Dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'éducation, le Japon encourage l'adoption, premièrement, d'une approche globale; deuxièmement, d'une approche multisectorielle; et troisièmement, d'une approche participative.

En collaboration avec l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, le Japon accueillera en mai la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), qui se tient tous les cinq ans, et à laquelle plus de 40 dirigeants africains sont attendus. En juillet, le Japon accueillera le sommet du Groupe des Huit (G-8) à Hokkaido-Toyako. Par le biais de ces initiatives, le Japon abordera les questions relatives au développement, notamment la santé, l'eau et l'éducation, dans la perspective de la sécurité humaine. Les résultats de ces deux conférences constitueront une importante contribution à la réunion de haut niveau que l'ONU tiendra sur les OMD en septembre.

Des efforts et des progrès considérables ont été faits vers la réalisation des OMD relatifs à la santé. Néanmoins, les taux de mortalité maternelle et de mortalité des enfants de moins de 5 ans restent beaucoup trop élevés, en particulier en Afrique

subsaharienne. La prévalence des maladies infectieuses telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme continuera de poser une menace grave.

Le Japon favorisera une approche générale pour ce qui est de la santé dans le monde sur la base de sa propre expérience historique. Il est essentiel de renforcer les systèmes de santé et de retenir le personnel qualifié pour relever efficacement tous les défis qui se posent dans ce domaine. Les efforts visant à contrôler certaines maladies infectieuses doivent aller de pair avec les programmes concernant la santé de la mère, de l'enfant et du nourrisson et les programmes de santé reproductive. Ces efforts ne peuvent pas être le fait du secteur public seulement. Le Japon est en train d'élaborer un cadre d'action avec la participation de tous les acteurs compétents, y compris la société civile et le secteur privé.

L'eau est la base de la vie et une ressource essentielle à la vie humaine. Elle est également liée aux conflits, à la pauvreté, à la santé et à la problématique hommes-femmes. En tant que pays qui a fait de grands progrès dans la gestion de l'eau et du contrôle des inondations au cours des derniers siècles, le Japon a joué un rôle directeur dans les efforts internationaux visant à élargir l'accès à une eau salubre et à l'assainissement.

L'année 2008 est l'Année internationale de l'assainissement. Le Japon appelle les membres de la communauté internationale à mener une action globale sur l'eau et l'assainissement et à promouvoir la conservation et le recyclage de l'eau en partageant leur technologie et leurs savoir-faire. Pour une bonne gestion de l'eau, une coopération entre le gouvernement central et les pouvoirs publics locaux et des partenariats entre les secteurs public et privé sont indispensables.

L'éducation fournit à une société la base sur laquelle elle peut mettre en valeur ses ressources humaines et sur laquelle les individus peuvent réaliser toutes leurs capacités et tout leur potentiel. Au Japon, un taux élevé d'alphabétisation a été le moteur du développement économique et social que nous avons réalisé depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour réaliser l'objectif de l'Éducation pour tous, le Japon continuera de s'efforcer de développer un enseignement de base de grande qualité. Il rendra également accessible aux personnes animées de hautes aspirations l'enseignement technique et professionnel, ainsi que l'enseignement secondaire et supérieur. Il

importe d'adopter une approche multisectorielle afin d'optimiser l'impact suprême de l'investissement dans l'éducation sur tous les aspects du développement social et national.

Le Japon est déterminé à atteindre les OMD. Nous devons mobiliser toutes les ressources possibles afin d'atteindre ces objectifs, en particulier dans le domaine de la santé, de l'eau et de l'éducation.

**M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) (*parole en espagnol*) : La délégation nicaraguayenne s'associe à la déclaration faite par Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à la déclaration prononcée par le Mexique au nom du Groupe de Rio.

Nous nous trouvons aujourd'hui à mi-parcours du chemin parcouru depuis la Déclaration du Millénaire vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, bien que pour certains de ces objectifs des progrès aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Dans la plupart de nos pays, les niveaux d'extrême pauvreté restent alarmants, les enfants souffrent de malnutrition, les taux de mortalité maternelle et infantile n'ont pas vraiment diminué, tandis que le plein accès à l'éducation et aux soins de santé reste un objectif et n'est pas une réalité.

À cette étape de mi-parcours, nous devons nous poser les questions suivantes : Qu'avons-nous réalisé? Comment y sommes-nous parvenus? Où avons-nous échoué et pourquoi? Quelles sont les parties qui n'ont pas assumé leurs responsabilités? Il a été établi que les politiques néolibérales n'ont pas effectivement réussi à réduire la pauvreté, mais qu'au contraire elles ont élargi les écarts sociaux qui existent dans nos pays.

Le Gouvernement nicaraguayen, présidé par le commandant Daniel Ortega Saavedra, estime que les objectifs du Millénaire pour le développement correspondent à peine aux objectifs minimums auxquels doit aspirer tout peuple qui souhaite vivre dans la dignité. C'est pourquoi nous avons entrepris un véritable effort pour atteindre ces objectifs et les dépasser. Nous nous efforçons de triompher de décennies de négligence en réglant peu à peu les problèmes du passé et en mettant au point un plan national de développement fondé sur les besoins humains, sociaux, éducatifs, économiques et culturels de notre peuple.

Nous œuvrons en faveur de la démocratie directe afin d'édifier une démocratie citoyenne facilitée par un

gouvernement qui se transforme en pouvoir citoyen, auquel les exclus participent en renforçant leurs capacités de défendre leurs intérêts et leurs positions, sur la base des instruments et des mécanismes qui permettent au peuple d'exercer directement son pouvoir politique. Il s'agit d'une démocratie citoyenne dont l'objectif est que le peuple prenne véritablement part aux processus décisionnels et à la gestion et à l'évaluation des politiques, des plans et des programmes nationaux, régionaux, départementaux et locaux. L'objectif est également que le peuple participe à la solution des problèmes et tire profit des perspectives existantes aux niveaux du quartier, de la communauté, de la municipalité ou du district, sous la forme d'une autogestion ou d'une cogestion en collaboration avec les structures gouvernementales.

La tenue du présent débat correspond exactement à l'évaluation interne à laquelle notre gouvernement procède actuellement. En ce moment même, le Cabinet social se rend dans toutes les municipalités et les chefs-lieux de départements pour y installer des cabinets sectoriels et savoir, au niveau local, quelle est l'évaluation que nos dirigeants font du pouvoir citoyen, de l'exécution de notre plan, des carences et des déficiences et, en même temps, pour présenter des aménagements et faire de nouvelles propositions. C'est parce que nous ne pourrions progresser qu'en établissant des liens entre le Gouvernement et le peuple. C'est en s'organisant que notre peuple va rendre possible la réalisation de nos objectifs. Les objectifs du Millénaire resteront la cible de notre stratégie de réduction de la pauvreté, mais de manière plus intensive et plus directe, et avec un engagement accru de la part du peuple nicaraguayen.

S'agissant de nos programmes de lutte contre la pauvreté, nous sommes en train de générer des emplois qui correspondent à notre réalité de pays essentiellement rural. Nous élaborons des programmes et des politiques de développement des campagnes, dont nous tirons notre alimentation et qui nous permettront de nous assurer un avenir meilleur. Il convient ici de mentionner deux programmes précis : le Programme Usure zéro, qui consiste en des prêts dont l'objectif est de lancer de petites entreprises et qui, à la fin de l'année 2008, aura aidé plus de 40 000 femmes chefs de famille et profité à 200 000 personnes environ; nous avons également mis en place le Programme de bons de production alimentaire ou Programme Faim zéro qui, à la fin de 2008, aura

permis la remise de plus de 47 000 bons et aidé plus de 235 000 Nicaraguayens.

Dans le domaine de l'éducation, nous avons lancé un processus d'aide au système éducatif en reconnaissant que l'investissement dans la formation humaine constitue l'axe principal du développement économique et social du pays. Nous avons annoncé la gratuité de l'enseignement et nous espérons que le taux net d'inscriptions dans le primaire passera de 86 % à 92,6 % en 2010.

En outre, le Gouvernement met en œuvre un vaste programme d'alphabétisation dont l'objectif est de réduire le taux d'illettrisme de 7,2 % d'ici à 2010, avec la coopération d'organismes bénévoles et de la communauté internationale, en particulier les Gouvernements frères de Cuba et du Venezuela. Il faut souligner que notre capitale, Managua, a déjà été déclarée exempte d'illettrisme.

Dans le secteur de la santé, l'objectif est d'accroître la qualité et la couverture des services publics fournis sur tout le territoire national. Le Gouvernement a par ailleurs lancé un programme visant à garantir la gratuité des services dans le domaine de la santé. De même, des ressources supplémentaires sont consacrées au financement d'un programme visant à fournir des médicaments, du matériel médical de remplacement ainsi que les ressources humaines et les fournitures non médicales nécessaires pour répondre aux besoins des soins ambulatoires et hospitaliers.

Toujours dans ce secteur, c'est la participation citoyenne qui rend possible le développement des programmes. À l'heure actuelle, 300 jeunes médecins entament leurs études spécialisées dans le cadre du Programme de formation de spécialistes; dans un an, ils serviront notre peuple sans que cela coûte que ce soit à notre population. Nous mobilisons également 35 000 brigadiers de la santé pour mener des campagnes de vaccination en masse et combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Notre Président a fait une proposition forte en faveur de notre peuple : l'échange des armes héritées de la guerre qui nous a été imposée dans les années 80 contre de l'équipement médical et la remise à neuf de notre réseau hospitalier.

S'agissant de l'égalité des sexes, nous travaillons à transformer la culture du peuple nicaraguayen – morale, valeurs, principes spirituels et d'humanité – pour garantir l'égalité des sexes entre les personnes, au

sein des foyers et dans la société en général, tout cela en mettant en œuvre un programme éducatif et en conduisant des campagnes de sensibilisation aux conséquences sociales et économiques des inégalités entre les sexes et aux avantages de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes; en revoyant et renforçant la perspective sexospécifique intégrée aux programmes et manuels scolaires; et en favorisant la création et la diffusion de connaissances en ce qui concerne les droits et contributions des femmes, afin de veiller à ce qu'elles soient reconnues comme agents de changement et de transformation du développement.

Pour ce qui est de l'eau potable et de l'assainissement, notre gouvernement a déclaré que l'accès à l'eau est un droit de l'homme, et ne saurait donc être privatisé, marquant un changement clair de vision et de gestion de cette ressource.

J'ai décrit certaines des initiatives qui sont menées par le Nicaragua au niveau national. Cependant, nous savons tous qu'atteindre les objectifs proposés nécessitera des efforts de tous – non seulement les gouvernements nationaux, mais aussi les pays développés. Comme le Secrétaire général le note avec raison dans l'un de ses rapports, à défaut d'une hausse importante de l'aide publique au développement, il sera impossible de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

D'autre part, nous ne pouvons pas échapper au fait que les règles supposées du libre-échange ont entériné et intensifié un système de commerce inégal et injuste, dans lequel les grandes puissances continuent de subventionner leurs agriculteurs, transformant en tromperie les fondements mêmes de la mondialisation, où les produits sont libres de circuler et les producteurs libres de mourir.

En outre, il est inconcevable qu'en 2008, 36 ans après qu'il a été proposé pour la première fois à l'Assemblée générale que 0,7 % du produit intérieur brut soit consacré à l'aide publique au développement, les pays développés n'aient pas encore rempli leur devoir historique de financer le développement.

C'est pourquoi il est indispensable et inévitable d'établir un mécanisme de surveillance obligatoire pour que nous puissions avancer effectivement et réellement vers la réalisation de ces objectifs. Si tel n'est pas le cas, ils resteront une chimère triste et inatteignable.

**M. Guillén Beker** (Pérou) (*parle en espagnol*) :  
Je voudrais dire, avant toute chose, que ma délégation fait siennes les déclarations prononcées par la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Mexique au nom du Groupe de Rio.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement afin de surmonter la pauvreté et de parvenir à l'intégration sociale est un but auquel le Pérou continue d'accorder la plus haute priorité. En même temps, nous sommes conscients que de notre effort dépend en grande partie la réalisation de ces objectifs. C'est pourquoi nous travaillons convaincus qu'il faut avant tout générer des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des politiques efficaces et durables en vue de venir à bout de la pauvreté.

Dans cet esprit, le Pérou s'efforce de favoriser la croissance de son économie. Les résultats sont encourageants, puisque durant les six dernières années, nous avons connu des taux de croissance économique annuelle supérieurs à 5 %, ce qui s'est traduit par une augmentation de 23 % du PIB par habitant au cours de cette période. Le contexte externe favorable, qui se caractérise par les prix élevés des principaux produits d'exportation, a contribué pour beaucoup à ce résultat, à quoi s'ajoutent une hausse et une diversification considérables des exportations, en particulier dans l'agriculture ainsi que dans les industries textile et chimique.

Comme on le voit, nous avons fait le premier grand pas dans la bonne direction. Cela dit, nous sommes aussi conscients que ces ressources accrues ne garantissent pas à elles seules la fin de la pauvreté ni une meilleure intégration sociale. De fait, ces résultats positifs n'ont pas eu pour effet une diminution équivalente des inégalités. Par conséquent, nous estimons également que l'État a un rôle fondamental à jouer pour ce qui est de canaliser le potentiel et la répartition des bénéfices de la croissance en faveur des programmes sociaux et pour une meilleure intégration socioéconomique.

L'action de l'État en ce sens ne peut pas être menée de manière indiscriminée et sans être planifiée, au risque de gâcher les acquis ainsi obtenus. L'État péruvien est pleinement conscient de son rôle dans la lutte contre la pauvreté. Il a donc adopté des politiques et programmes efficaces en vue d'avoir un impact plus grand par le biais des dépenses sociales, qui ont considérablement augmenté au cours de la décennie

passée. Nous avons également décidé d'accorder la priorité à une coordination adéquate des actions spécifiques et à court terme pour atténuer l'extrême pauvreté et des programmes à moyen et long terme qui visent à garantir l'égalité des chances et l'intégration sociale. Enfin, s'agissant des outils nécessaires pour mesurer l'efficacité des dépenses, nous avons approuvé un budget public assorti d'indicateurs de résultats et d'objectifs pour la période qui court jusqu'à 2011.

Tout cela ne fait néanmoins que s'ajouter à la tâche centrale qui incombe à l'État pour réduire sensiblement la pauvreté. Je fais référence à l'application de politiques générales pour la création d'emplois en nombre et de qualité, comme mécanisme principal d'insertion sociale et d'autonomisation économique des personnes.

À cet égard, nous pouvons dire que la croissance du pays a généré de l'emploi. Au cours de l'année écoulée, les entreprises de 10 employés ou plus – qui offrent du travail à 1,5 million de Péruviens – ont crû de 9 % et 600 000 emplois ont été créés, ce qui a entraîné une hausse de 8,9 % du produit intérieur brut (PIB) et de 7 % du PIB par habitant en 2007. Pour sa part, l'État fait son possible pour que ses emplois soient de la meilleure qualité. En ce sens, il a proposé un pacte social qui promeut un système démocratique de relations professionnelles et adopté par consensus un nouveau code du travail.

Il a également fallu prendre d'autres mesures afin de réduire les disparités. Nous avons par exemple élaboré une stratégie nationale relative aux changements climatiques, notamment pour sensibiliser la population aux risques des changements climatiques, et pour rendre le pays plus compétitif dans la gestion responsable de ses ressources et des émissions de gaz à effet de serre sans hypothéquer le développement durable. De même, 11 objectifs prioritaires relatifs à la protection des mineurs ont été fixés, tels que l'éradication de la malnutrition infantile, la prévention de la mortalité maternelle et infantile, et l'accès des enfants aux médicaments essentiels.

Enfin, je voudrais une fois encore faire référence au fait que, comme je l'ai déjà dit, la croissance n'entraîne pas en soi une diminution équivalente des inégalités. Regrettablement, l'aide multilatérale au développement est principalement orientée en fonction de la croissance globale et non de la réduction effective des inégalités. Ainsi, des pays comme le Pérou, dont les résultats macroéconomiques en font aujourd'hui un

pays à revenu intermédiaire, pâtissent d'une diminution des ressources extérieures consacrées au développement social. Cet état de fait peut avoir des conséquences sur les progrès et la consolidation de nos acquis.

C'est la raison pour laquelle je voudrais terminer en appelant la communauté internationale à réfléchir à cette situation et en rappelant que pour être couronnés de succès, les efforts nationaux nécessitent un cadre international ainsi qu'une coopération appropriés, permettant de réaliser dès que possible les objectifs visant à améliorer les conditions de vie des habitants et de répondre aux situations sociales urgentes. Dans ce contexte, l'appui international est plus que jamais décisif, car il complète les efforts déployés sur le plan national pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

**M. Amin-Mansour** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais m'associer à la déclaration faite ce matin pour la représentante d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'année 2008 est à mi-parcours entre l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et 2015 – l'échéance fixée. Par conséquent, à ce stade, dresser le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et examiner les causes de nos succès et de nos échecs est indispensable pour intensifier les efforts que nous déployons, ensemble, pour atteindre les objectifs dans les délais impartis. Bien que les OMD soient interdépendants et qu'ils se renforcent mutuellement, conformément aux recommandations du Président, je vais me concentrer sur les trois objectifs qui portent sur la pauvreté et la faim, la santé et l'éducation.

En premier lieu, concernant l'élimination de la pauvreté et de la faim, selon les chiffres dont nous disposons, la croissance économique soutenue et rapide que connaissent de nombreux pays en développement a contribué à créer 40 millions de nouveaux emplois en 2007 et permis à de nombreuses personnes de s'affranchir de la pauvreté et de la faim. La proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale a légèrement diminué, passant de 32 % en 1990 à 27 % en 2004. Si cette tendance se poursuit, l'on s'attend à ce que le nombre de pauvres dans le monde chute pour s'établir à 721 millions d'ici à 2017. Ce sont des signes encourageants.

Pourtant, il est profondément préoccupant que, selon les rapports, 143 millions d'enfants de moins de 5 ans, dans les pays en développement et particulièrement en Asie du Sud, souffrent de malnutrition. L'écart entre riches et pauvres se creuse, la proportion des travailleurs pauvres en Afrique sub-saharienne s'accroît, et le taux de chômage au Moyen-Orient demeure élevé. Les tendances actuelles exacerbent les inégalités, et des millions d'individus ont encore du mal à se libérer du piège de la pauvreté. La justice sociale, l'égalité et de meilleures conditions de vie pour tous demeurent illusoire. Voilà quelques-uns des facteurs qui entravent les efforts déployés par les pays en développement pour atténuer la pauvreté et éradiquer la faim. Il est tout aussi alarmant que, dans ces conditions, 58 pays seulement, en Asie orientale, dans le Pacifique et en Europe orientale, soient en passe d'atteindre les OMD.

Pour atteindre l'objectif visant à réduire la faim, les gouvernements devraient, à notre avis, adopter et mettre en œuvre des politiques et mesures appropriées aux échelons national et international afin d'améliorer la sécurité alimentaire et l'accessibilité aux denrées alimentaires, en particulier pour les démunis. Ces politiques pourraient notamment viser à réduire les déchets agricoles, à mener des activités de recherche sur les produits agricoles dans le contexte de l'adaptation, à améliorer les systèmes d'irrigation, à contrôler les prix des denrées alimentaires, à rendre les pêches viables, à allouer des ressources supplémentaires au secteur agricole, à procéder au transfert de technologies, et à exploiter de manière durable les ressources naturelles.

La République islamique d'Iran réaffirme son attachement à l'élimination de la pauvreté et de la faim aux niveaux national et mondial. Dans ce contexte, le Gouvernement, entre autres, subventionne plusieurs produits alimentaires tels que le pain, et garantit l'achat de certains produits agricoles aux agriculteurs à un prix raisonnable. Il convient également de mentionner qu'à la 32<sup>e</sup> réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque islamique de développement qui s'est tenue à Dakar en 2007, mon gouvernement s'est engagé à verser 100 millions de dollars au Fonds pour la réduction de la pauvreté de l'Organisation de la Conférence islamique. Par ailleurs, mon pays contribue aux activités de développement de pays en développement par le biais du Fonds pour l'éducation de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Étant donné le taux net de scolarisation dans le primaire de 97 %, mon pays atteindra selon toute vraisemblance l'objectif d'une scolarisation totale au niveau du primaire d'ici à 2015. En outre, combler l'écart entre les sexes en matière d'éducation primaire, secondaire et même au niveau de l'éducation supérieure semble réalisable en Iran. Mais il nous reste des défis à relever à cet égard, par exemple recenser les analphabètes et les encourager à participer à des cours de formation; surmonter les difficultés géographiques qu'éprouvent certaines zones isolées et rurales; et améliorer les mauvaises conditions économiques des familles d'enfants vivant dans certaines zones rurales. L'expérience de mon pays permet d'affirmer que le renforcement du rôle et l'amélioration de la participation du secteur privé dans l'établissement et la gestion des systèmes d'éducation, y compris des écoles et des universités gratuites, aideront le Gouvernement à promouvoir l'éducation à tous les niveaux.

À l'échelon mondial, il reste encore énormément à faire pour augmenter le nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires et secondaires et pour améliorer la qualité de l'enseignement. Selon les chiffres, plusieurs mesures, dont la suppression des frais de scolarité et l'appui aux familles dans certains pays, ont permis que davantage d'élèves soient inscrits dans les écoles primaires et la parité a d'ores et déjà été réalisée dans l'enseignement primaire dans 118 pays.

Mais l'on ne peut qu'être préoccupés qu'environ 72 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne sont pas encore inscrits à l'école et que plus de la moitié des enfants non inscrits dans le monde sont des filles, en particulier en Afrique sub-saharienne et australe, et en Asie occidentale. Il vaut la peine de considérer avec l'attention requise les prévisions selon lesquelles si le rythme ne s'accélère pas, 58 des 86 pays qui n'ont pas encore réalisé l'objectif de l'éducation primaire pour tous n'atteindront pas les objectifs en matière d'éducation. De notre point de vue, il faut concentrer l'attention sur l'accroissement de la scolarisation aussi bien des filles que des garçons et sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'éducation des réfugiés dans les pays d'accueil et dans les pays en situation d'urgence, de conflit ou d'après conflit doit également recevoir une aide appropriée de la communauté internationale.

S'agissant de la santé, mon pays est en voie de réduire le taux de mortalité maternelle et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, de maîtriser les maladies transmissibles et de fournir des soins de



santé minimaux à la grande majorité de la population. Cependant, des maladies comme le VIH/sida suscitent de plus en plus de préoccupations dans notre pays, bien que la prévalence actuelle du VIH/sida soit plutôt faible.

Au niveau mondial, des progrès ont heureusement été accomplis dans de nombreuses régions en ce qui concerne les objectifs en matière de santé. Cependant, la mortalité maternelle et infantile continue de faire de nombreuses victimes, en particulier dans les régions rurales et éloignées. La prévalence élevée du VIH/sida et les incidences des conflits ont ralenti les progrès vers l'accomplissement de l'objectif 5. Le paludisme continue de toucher les pauvres de façon disproportionnée. Il est nécessaire d'assurer la fourniture de soins de santé appropriée aux réfugiés, aux personnes déplacées, aux populations touchées par les catastrophes naturelles et aux personnes vivant dans des situations d'urgence, de conflit ou d'après conflit.

Assurer un environnement international favorable, promouvoir des politiques macroéconomiques rationnelles, améliorer les systèmes commerciaux internes et internationaux, promouvoir le développement rural, construire les infrastructures nécessaires, améliorer l'accès au marché pour l'exportation de produits agricoles en provenance de pays en développement, favoriser le transfert de technologies, mobiliser des ressources financières suffisantes et mettre en œuvre des politiques et des activités favorables aux pauvres aidera considérablement les pays en développement à atteindre les cibles et les objectifs d'ici à 2015. Compte tenu de la forte croissance économique réalisée par certains pays ces dernières années, des mesures peuvent être prises pour maintenir ce taux de croissance au cours des années à venir, afin de réaliser les OMD.

L'aide publique au développement est l'un des principaux éléments du financement du développement. Les pays développés doivent y consacrer 0,7 % de leur produit national brut dès que possible, en fonction de leurs engagements à long terme, qui ont également été réaffirmés à Monterrey.

Enfin, la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, en particulier dans les domaines du développement, du commerce et des investissements, demeure essentielle et permettra aux pays en développement d'atteindre les OMD. Dans le même ordre d'idées, une volonté politique plus affirmée de la

part des gouvernements et l'aide du système des Nations Unies seront nécessaires pour accélérer les préparatifs et les stratégies nationales de mise en œuvre pour la réalisation des OMD.

**M. Løvald** (Norvège) (*parle en anglais*): De nombreuses régions du monde en développement, en particulier en Asie mais également en Afrique subsaharienne, ont affiché des taux élevés de croissance économique. Cela doit susciter notre optimisme, mais nous ne devons pas pour autant nous reposer sur nos lauriers. En dépit de certains faits nouveaux encourageants, l'ensemble des progrès réalisés dans la lutte contre la faim ont été modestes. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud sont les deux régions où, au rythme actuel, bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront pas réalisés.

Les efforts nationaux reçoivent l'appui de la coopération internationale, mais doivent être amplifiés. Il faudra doubler l'aide au développement, mais l'aide seule ne pourra suffire. Un cadre international propice et l'amélioration de la gouvernance nationale sont des conditions essentielles.

Il sera difficile mais possible d'atteindre les OMD en matière de santé d'ici à 2015. Le Gouvernement norvégien, avec l'engagement personnel du Premier Ministre Stoltenberg, a accordé une priorité particulière à la réalisation des OMD 4 et 5.

En septembre dernier, à New York, avec l'aide de plusieurs chefs d'État et de gouvernement, la Campagne mondiale pour les objectifs du Millénaire dans le secteur de la santé a été lancée. La Campagne est un appel pressant en faveur d'une action concertée plus vigoureuse et de la mobilisation de fonds. La Campagne est essentiellement axée sur les résultats, sur la façon d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix et sur la capacité de jouer un rôle moteur par l'intermédiaire d'un réseau mondial de leaders. Plus de 40 pays, fonds et agences internationales ont adhéré à la campagne. La Norvège est déterminée à accroître son aide financière pour réaliser les objectifs du Millénaire en matière de santé maternelle et infantile, avec un montant supplémentaire de 1 milliard de dollars sur 10 ans. J'ai le plaisir d'annoncer que nous publions aujourd'hui le rapport d'étape de la Campagne mondiale.

Un autre défi important consiste à assurer un enseignement pour tous. D'après le *Rapport de suivi mondial* de la Banque mondiale, il semble que l'appui

à l'objectif de l'enseignement pour tous diminue, en raison du niveau décroissant de financement extérieur pour l'éducation. Un nouvel effort mondial est nécessaire pour assurer la réalisation des OMD 2 et 3. Nous aimerions que la réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, qui aura lieu à Oslo en décembre de cette année, tienne lieu de plate-forme où seront déterminés les résultats attendus et qui permettra la réalisation de progrès en matière d'éducation pour tous.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent un autre domaine auquel la politique de développement de la Norvège donne une priorité particulière. Pour éliminer l'extrême pauvreté, il est essentiel d'assurer le respect des droits des femmes. Si leur rôle n'est pas renforcé, si elles ne participent pas davantage et que leurs droits ne sont pas respectés, les OMD ne seront pas réalisés.

Les engagements nationaux en vue de réduire la pauvreté et la famine doivent être davantage mis en évidence dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté. La communauté internationale doit également redoubler d'efforts, si nous voulons voir aboutir les efforts communs que nous faisons pour lutter contre la pauvreté et réaliser les OMD.

En dépit des engagements pris aux termes du Consensus de Monterrey, il n'est pas encourageant de constater qu'actuellement, cinq pays seulement ont atteint la cible consistant à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement, alors que de nombreux pays se sont fixé l'échéance de 2015 pour atteindre cet objectif.

Enfin, la Norvège juge plus important de renforcer le rôle du système des Nations Unies dans le domaine du développement. Il est essentiel que les organismes des Nations Unies, collectivement et à titre individuel, soient efficaces et compétents, s'acquittent de leurs mandats principaux et contribuent aux efforts communs visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

**M. Normandin** (Canada) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président d'avoir convoqué le présent débat thématique. Le Canada estime que le moment est bien choisi pour l'ONU de souligner les progrès accomplis, d'affronter les défis à surmonter et de redresser le cap afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Les objectifs du Millénaire définissent les résultats

tangibles que doit atteindre la communauté internationale. Nos progrès doivent se mesurer à l'aune des résultats concrets, et non pas seulement à celle des sommes dépensées. Et atteindre les objectifs n'est qu'une partie de l'équation. Il sera également important d'assurer la viabilité et l'efficacité des résultats obtenus.

Le Canada a pris des mesures concrètes pour réduire la pauvreté au niveau mondial, à la fois en accroissant le volume de l'aide et en améliorant son efficacité. Le Gouvernement canadien doublera ainsi son aide internationale d'ici 2010-2011 par rapport aux niveaux de 2001-2002. Il est également résolu à accroître l'efficacité de son aide grâce à un meilleur ciblage, à une plus grande efficacité et à une responsabilisation accrue.

Nous devons tous non seulement accroître les ressources, mais aussi intensifier nos efforts pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes de développement. C'est pourquoi nous appuyons les efforts pour réformer le système de développement des Nations Unies. Plusieurs recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies devraient contribuer à accroître l'efficacité de l'aide au développement.

Comme les États Membres en ont convenu à la Conférence internationale sur le financement du développement, en 2002, dont le résultat est le Consensus de Monterrey, chaque pays est responsable, au premier chef, de son propre développement social et économique. Nous convenons que la mobilisation des ressources nationales au profit du développement, la création d'un environnement favorisant l'investissement direct étranger, l'efficacité de l'aide, le recours au commerce international comme moteur de développement et la recherche de solutions au problème qu'est la dette extérieure jouent ensemble un rôle clef dans l'atteinte des objectifs du Millénaire.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins d'une croissance économique sans précédent dans bon nombre de pays en développement. De fait, la croissance économique a été l'élément clef qui a permis à certains pays de faire des progrès significatifs en matière de réduction de la pauvreté et d'œuvrer avec succès à la réalisation des objectifs du Millénaire.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Des mécanismes novateurs doivent être mis en place si nous voulons enregistrer les progrès rapides

sans lesquels les objectifs de développement ne pourront être atteints. À cet égard, le Canada consacre un financement initial de 50 millions de dollars sur deux ans à un nouveau fonds d'innovation pour le développement qui favorisa des découvertes susceptibles d'améliorer nettement la vie de millions de personnes dans les pays en développement.

Pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement, tous les acteurs du développement doivent participer au débat. À l'échelon mondial, la société civile contribue plus de 40 milliards de dollars au titre de l'aide chaque année. Elle joue donc un rôle important dans une responsabilisation solide, est un partenaire de développement novateur et sait obtenir des résultats concrets. Le Canada appuie sans réserve la participation de la société civile à un dialogue international ouvert – mais, plus important encore, à un dialogue sur ces questions au niveau national – pour atteindre des résultats.

La participation des femmes est également cruciale. Non seulement l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les garçons et les filles ainsi que l'autonomisation des femmes sont des objectifs de développement en soi, mais elles sont aussi essentielles pour atteindre tous les objectifs de développement énoncés par la communauté internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Canada appuie la création au sein du système des Nations Unies d'une entité solide et cohérente dédiée à l'égalité entre les sexes, et ce, pour favoriser l'autonomisation des femmes, comme le recommandait le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies.

En outre, la gouvernance démocratique, ainsi que la paix et la sécurité, sont essentielles pour que les pays puissent faire des progrès dans le domaine du développement et pour éviter qu'ils ne perdent les acquis. Les pays touchés par un conflit ont perdu une grande partie des acquis en matière de développement. L'attention prioritaire accordée par le Canada à Haïti et à l'Afghanistan vise à permettre de reconstituer le tissu social de ces pays et les institutions crédibles, un travail nécessaire pour remettre les pays sur la voie du développement durable.

Comme il a été signalé, l'Afrique subsaharienne a le plus de chemin à faire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Canada respectera son engagement de doubler l'aide à

l'Afrique en 2008-2009 par rapport aux niveaux de 2003-2004. Le Canada participe aux efforts pour obtenir des résultats tangibles en Afrique dans des domaines comme la santé et l'éducation. À travers l'Initiative sur les systèmes de santé en Afrique, le Canada et ses partenaires aident à renforcer les stratégies et les systèmes de santé nationaux.

Le Canada respecte son engagement d'accroître l'aide bilatérale à l'éducation de base, pour la faire passer de 100 millions à 150 millions de dollars par an d'ici à 2010. La collaboration entre le Canada, les gouvernements et les partenaires a permis, en 2005-2006, à plus de 4,5 millions de filles de plus qu'en 2000 d'aller à l'école dans huit pays africains.

Ce sont là des exemples de résultats concrets que nous devons tous pouvoir démontrer. Nos partenaires des pays en développement comptent sur nous pour respecter nos engagements, et nos propres citoyens s'attendent à ce que l'argent des contribuables consacré à l'aide internationale donne des résultats concrets.

Le Canada compte poursuivre son engagement actif et constructif en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

**M. Mohamad** (Soudan) (*parle en anglais*) : Ma délégation exprime sa reconnaissance à M. Srgjan Kerim d'avoir placé un accent tout particulier sur la question des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui est l'une des priorités de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous voudrions également féliciter le Secrétaire général d'accorder une attention particulière aux besoins spécifiques de l'Afrique et d'avoir mis en place le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les représentants d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de la République démocratique du Congo au nom du Groupe des États d'Afrique, et du Bangladesh au nom des pays les moins avancés.

À mi-parcours de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, le présent débat est tout à fait opportun et essentiel, et il devrait nous permettre de dresser le bilan des résultats obtenus et d'évaluer les difficultés qui subsistent. Il devrait également nous permettre de définir la voie à suivre pour continuer de progresser de manière concertée.

Les OMD traduisent le consensus selon lequel le développement est une responsabilité partagée et ils visent, en fin de compte, à réduire la pauvreté humaine sous toutes ses formes. Nous affirmons que la réalisation de ces objectifs dépend de la conjonction d'un certain nombre de facteurs élémentaires, comme notamment l'existence d'un partenariat mondial plus fort.

S'il est encourageant de constater que certains progrès ont été accomplis dans la réalisation de ces objectifs dans plusieurs pays en développement, la situation de nombreux autres, en particulier en Afrique, le seul continent qui n'est pas en voie d'atteindre les OMD, exige toute l'attention de la communauté internationale.

Comme le document d'information préparé pour le présent débat l'indique, malgré la hausse récente du taux de croissance par habitant dans certains pays africains, en chiffres absolus, le nombre de pauvres continue d'augmenter et il devrait toujours se situer à 360 millions en 2015.

De plus, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/62/1), le Secrétaire général note qu'en dépit des progrès non négligeables accomplis dans les domaines de la gouvernance et de la gestion économique et de la hausse de la croissance économique, ces résultats cachent mal les besoins particuliers de l'Afrique qui demeurent immenses. La misère, la faiblesse des services de santé et de l'infrastructure d'assainissement, la dégradation de l'environnement et les guerres civiles continuent d'y briser des millions de vies. En outre, des maladies comme le paludisme, la tuberculose et le sida fauchent près de 4 millions de personnes par an.

Le Soudan est déterminé à réaliser les OMD, qui sont au cœur des plans nationaux de développement du pays. Cet objectif est incorporé dans sa Constitution, dans l'Accord de paix global et dans le processus actuel d'élaboration du plan quinquennal stratégique du pays. Le Soudan a publié son premier rapport intérimaire sur les OMD en décembre 2004 et travaille actuellement sur un rapport de suivi qui sera publié en mai 2009.

Le Soudan a déployé des efforts remarquables pour mettre en place un environnement intérieur propice au développement économique et social, dont le plus important a été notre effort pour instaurer la paix, condition préalable au développement. Nous avons mis en place des règles et des directives solides

en faveur d'une gouvernance et de réformes politiques, sociales et économiques d'inspiration nationale. À la suite de la signature de l'Accord de paix global, le Gouvernement a déployé des efforts considérables pour renforcer la paix et le processus de développement dans le pays.

Ces réformes ont été conçues avec soin de manière à parvenir à une croissance économique continue, accompagnée d'une réduction progressive de la pauvreté, et à répondre aux besoins régionaux par le biais de la décentralisation et du fédéralisme. La transformation économique est envisagée dans le cadre d'une stratégie étendue sur 25 années – 2007-2031 – et du programme à moyen terme allant de 2007 à 2011. Grâce à une gestion économique avisée et à des politiques macroéconomiques prudentes, en complément des revenus pétroliers, la croissance économique a dépassé les 10 % en 2008 et les flux d'investissement étranger direct ont été considérables. Toutefois, les efforts faits sur le plan financier sont encore loin de couvrir les dépenses énormes liées à notre obligation de mettre en œuvre les accords de paix, ce qui a entraîné un déficit croissant tant au niveau national qu'au niveau extérieur.

Les obligations financières imposées par les trois accords de paix signés par le pays – l'Accord de paix global, l'Accord de paix pour le Darfour et l'Accord de paix pour le Soudan oriental – sont considérables. Tous ces accords ont mis en place des mécanismes de partage des richesses nécessaires à l'établissement de la confiance, ce qui nécessitera la réalisation de projets substantiels d'infrastructure et de développement qui dépassent les capacités financières du pays, en dépit des perspectives économiques généralement positives du Soudan. Cette situation est aggravée par un surendettement extérieur de 27 milliards de dollars en valeur nominale – une augmentation d'environ 9 milliards de dollars depuis la fin de 2000 – dont 24 milliards sont des arriérés. Cette dette extérieure et la discrimination dont nous faisons l'objet dans les initiatives d'allègement de la dette ont empêché le pays d'avoir accès à un financement à des conditions favorables, ce qui aurait facilité les efforts faits par le Soudan pour atteindre les OMD.

Pour atteindre notre but en matière d'éradication de la pauvreté, nous avons mis en place un certain nombre de mesures et de programmes en faveur des pauvres, comme des fonds budgétaires nationaux d'aide sociale. Nous avons également créé la Banque d'épargne du Soudan pour le développement social, le

Fonds Zakat, des entreprises de microfinancement, des fonds de développement communautaire, des subventions pour des activités de sécurité alimentaire liées à l'agriculture, une couverture médicale et la gratuité des hôpitaux gouvernementaux. Ces mesures n'ont pas réussi cependant à permettre d'atteindre les OMD.

Dans le domaine de l'éducation, le pays a progressé vers un enseignement primaire universel pour les filles et les garçons. Alors que le taux brut d'inscriptions était de 62 % en 2004, le taux net d'inscriptions était de 48,3 %. Il y a eu des progrès au niveau de l'alphabétisation des adultes, qui est passée d'environ 45,8 % en 1990 à 60 % en 2004. Les taux d'alphabétisation des jeunes se sont améliorés au cours de la dernière décennie, atteignant 78 % en 2004, preuve de l'extension marquée de l'enseignement primaire.

Pour ce qui est de la santé, les statistiques dont nous disposons indiquent que la morbidité et la mortalité parmi les moins de 5 ans sont dues dans la majorité des cas à des maladies comme le paludisme, qui continue de poser une grande menace, frappant plus de 7 millions de personnes par an et causant environ 35 000 décès.

Nous devons examiner les progrès accomplis dans la réalisation des OMD d'une manière intégrée et holistique. Les progrès réalisés dans le partenariat mondial pour le développement détermineront la réalisation des autres OMD. Les mesures suivantes sont d'une importance critique pour la réalisation des OMD dans les délais fixés.

Premièrement, nous devons honorer l'engagement, convenu internationalement, d'affecter 0,7 % du produit national brut des pays développés à l'aide publique au développement. Deuxièmement, nous devons régler la question des obligations au titre de la dette extérieure et du service de la dette dans le cadre des initiatives internationales d'annulation de la dette sans discrimination. Troisièmement, nous devons remédier aux conséquences négatives des changements climatiques en demandant aux pays développés d'honorer les engagements qu'ils ont pris aux termes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'aider les activités d'adaptation et d'atténuation déployées par les pays en développement. Quatrièmement, nous devons promouvoir le renforcement des capacités et le transfert des technologies et appuyer les capacités de

production des pays en développement, notamment dans le domaine de l'infrastructure agricole. Cinquièmement, les pays développés doivent faire montre d'une plus grande détermination politique et d'une véritable volonté d'aider les pays en développement à améliorer leur compétitivité sur le marché international et de leur donner accès aux marchés. Sixièmement, nous devons mieux faire entendre la voix et accroître la participation des pays en développement dans les institutions financières internationales.

Si nous voulons mettre en place un environnement international propice à un développement social universel, il importe également de mettre fin aux sanctions économiques et aux mesures économiques coercitives unilatérales, qui sont contraires au droit international et à la Charte des Nations Unies et qui frappent durement ceux-là mêmes que nous cherchons à aider.

Le Président de l'Assemblée générale a fait de la mise en œuvre des OMD le sujet d'un important débat thématique à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous attendons avec intérêt de poursuivre le débat sur la mise en œuvre des autres objectifs de développement et des engagements convenus au niveau international, et nous attendons avec impatience de nous réunir à nouveau le 22 septembre pour examiner plus en détail les besoins de l'Afrique en matière de développement.

Pour terminer, je voudrais déclarer que, bien qu'ils constituent un noble objectif, les OMD ne sont qu'une partie des engagements et des programmes de développement internationalement convenus de l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que l'ONU assumera un rôle encore plus grand en la matière.

**M. Zainuddin** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le Ministre d'État d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Comme cela a été généralement reconnu, en dépit de certains progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à mi-parcours de l'échéance fixée nous sommes encore loin d'avoir atteint nombre des cibles que nous nous sommes fixés. En fait, la gravité de la situation globale à laquelle nous sommes confrontés n'est que trop bien connue, comme l'indiquent les documents d'information qui ont été distribués. Pour respecter

l'espace de temps que nous a accordé la présidence, je ne souhaite pas m'attarder sur ces insuffisances. Je vais plutôt me concentrer sur les défis à relever et sur les moyens de reprendre la bonne voie.

La Malaisie est d'avis que, pour reprendre la voie qui mènera à la réalisation des OMD d'ici à 2015, la communauté internationale – les pays riches comme les pays pauvres – doit reconnaître qu'il existe des déficits au niveau de la mise en œuvre et de la cohésion et qu'elle doit y remédier.

Les faits relatifs au déficit de mise en œuvre sont incontestables. Les pays développés n'ont toujours pas honoré leur engagement d'affecter 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement (APD). Mais le déficit de mise en œuvre ne se limite pas au non-respect de cet engagement; il englobe des questions aussi diverses que l'accès aux marchés et l'accès aux médicaments génériques, pour n'en nommer que deux.

La question centrale liée au déficit de mise en œuvre réside tout simplement dans l'absence de volonté politique. Cette absence de volonté politique pourrait-elle être la simple expression de calculs d'intérêts, en vertu desquels les puissants n'aident les faibles que dans la mesure où ces derniers leur fournissent des marchés, une main-d'œuvre abondante et un moyen de soulager leur conscience?

En même temps, les efforts déployés pour réaliser les OMD souffrent actuellement d'un déficit de cohésion dû aux facteurs suivants : premièrement, une pléthore de règles, de politiques et d'approches; deuxièmement, des objectifs socioéconomiques contradictoires, comme par exemple l'opposition qui existe entre la croissance d'une part, et la justice distributive et la protection de l'environnement de l'autre; et, troisièmement, une situation économique extérieure instable qui contraint les gouvernements à réagir en adoptant de nombreuses mesures et politiques. Leur adoption en si grand nombre a pour effet inévitable d'accroître l'incohérence.

Le manque de cohérence naît d'un écart entre ce qui est attendu du monde en développement et ce qui est attendu du monde développé. On attend des pays en développement qu'ils ouvrent leurs marchés afin d'attirer l'investissement. Recourir à des politiques industrielles pour bâtir des industries locales est dépassé et inefficace, à ce qu'on dit, tout comme le fait de protéger le secteur financier de manière à créer une base financière solide au niveau national. Le problème,

comme l'histoire nous l'apprend toujours à un moment ou à un autre, c'est que tous les pays, y compris ceux qui sont maintenant riches, ont adopté des politiques similaires dans le passé. L'expérience présente indique que lorsque des institutions financières du Nord ont besoin de se renflouer, les ressources de fonds souverains du Sud sont soumises à des réglementations qui, il y a encore quelques années, auraient été jugées protectionnistes. Ce qui est bon pour l'oie doit au moins être bon pour le jars.

Comme le mentionne la note d'information, les efforts déployés pour atteindre les OMD sont freinés par un climat économique de plus en plus concurrentiel et instable. La Malaisie estime que, dans un tel scénario, les facteurs qui devraient appuyer la réalisation des objectifs ne sont pas exploités à plein et s'avèrent souvent fugaces. Une illustration claire en est la hausse récente du prix des produits de base, sur quoi repose l'avenir de nombreux pays en développement. Cependant, bien que les prix augmentent, les producteurs n'en profitent pas vraiment, alors que les multinationales s'arrogent la part du lion des profits.

Si la réalisation des OMD est certes fondée sur le règlement de questions structurelles telles que celles-ci, on n'a pourtant pris que peu de mesures concrètes en ce sens. Une fois encore, à titre d'exemple, nous observons que rien de concret n'a été accompli à l'échelle internationale pour bâtir et améliorer l'infrastructure des pays les plus pauvres. Ces derniers, sans routes, ports ni aéroports, ne tireront jamais le meilleur des prix florissants des biens de consommation courante pour atteindre les OMD. Le manque d'infrastructures ne fait que renforcer la mainmise des intermédiaires – généralement des entreprises multinationales basées dans le Nord.

Au niveau le plus fondamental, une croissance économique soutenue, qui sous-tend l'amélioration socioéconomique, consiste à rompre les cercles vicieux du sous-développement et à les transformer en cercles vertueux de progrès. L'expérience montre que pour y parvenir, il faut que les gouvernements interviennent directement, aidés en cela par la communauté internationale et la création d'un environnement mondial propice. Cela implique alors que les approches de libre-échange ne suffisent pas en l'absence d'action gouvernementale et que la communauté internationale doit, sous réserve du principe d'appropriation nationale, s'engager pleinement. Ce n'est qu'en traitant ces questions que nous pourrions remettre sur les rails nos efforts pour atteindre les OMD.

**M. Aslov** (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer la gratitude de ma délégation au Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, M. Srgjan Kerim, pour avoir organisé le débat d'aujourd'hui, qui tombe à point nommé et revêt la plus haute importance.

Ma délégation partage l'opinion que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est un but qui peut être atteint, malgré l'inégalité des situations d'une région du globe à l'autre et en dépit de la présence parallèle de tendances encourageantes et de retards marqués. Cela supposera des efforts conjoints et coordonnés de la part de toute la communauté internationale.

En particulier, il faudra une hausse de l'aide publique au développement; une amélioration du système commercial, par la tenue d'un cycle réussi de négociations commerciales visant à garantir la stabilité des marchés financiers mondiaux; un allègement des dettes nationales; et une prise en compte des intérêts des pays qui se trouvent dans des situations particulières. À ce sujet, ma délégation adhère à la déclaration prononcée par le Représentant permanent du Mali, qui s'est exprimé au nom du groupe des pays en développement sans littoral.

Le Gouvernement tadjik a pleinement conscience de la grande responsabilité qui lui incombe en ce qui concerne la réalisation des OMD et fait tout son possible pour y parvenir rapidement et complètement. À cette fin, le Président de la République du Tadjikistan a lancé, en 2005, l'élaboration d'un programme socioéconomique à long terme, la Stratégie de développement national de la République du Tadjikistan à l'horizon 2015, qui vise à systématiser le processus de développement à long terme du pays conformément aux OMD. Cette Stratégie, qui constitue notre principal document de stratégie, définit les priorités et les domaines généraux de la politique de l'État et se propose de réduire la pauvreté et d'assurer une croissance économique stable et un accès facile de la population aux services sociaux de base.

Le document représente une approche fondamentalement nouvelle du développement, qui tient compte des expériences mondiales en la matière, de la mise en œuvre de programmes et de documents de stratégie similaires, des enseignements tirés des étapes de développement que le pays a franchies et des perspectives dans ce domaine.

De plus, la Stratégie forme la base de tous les concepts, stratégies et plans existants ou en cours d'élaboration aux niveaux national, régional et provincial pour le développement du pays, ainsi que des activités de tous les organes de gestion gouvernementaux, dont la stratégie de réduction de la pauvreté à moyen terme pour la période 2007-2009.

À l'heure actuelle, pratiquement la moitié du budget de l'État est orientée vers le secteur privé, et plus particulièrement vers l'éducation et la santé. S'agissant de l'éducation, les initiatives du Gouvernement ont pour but de renforcer le système éducatif et la qualité de l'enseignement. Une stratégie nationale de développement éducatif 2006-2015 a notamment été préparée, tout comme un plan d'action à moyen terme pour le renforcement du système éducatif sur la période 2006-2010, de manière à atteindre les OMD dans le domaine de l'éducation.

Je tiens aussi à préciser que le potentiel de financement public du secteur social d'un pays est limité par l'échelle de sa croissance économique. Nous appuyons l'idée qu'assurer une croissance économique productive peut renforcer la capacité du pays de financer le secteur social, élargir l'accès aux services sociaux de base et contribuer à la réalisation des OMD.

Les ressources et capacités du Tadjikistan, à condition d'être utilisées efficacement, pourraient constituer une base solide pour un développement accru. Elles comprennent des réserves substantielles de ressources hydro-énergétiques et d'eau potable; des minéraux variés; des conditions favorables à l'essor du tourisme; des matières premières et des ressources agricoles à des fins industrielles; et un climat propice à une production alimentaire écologiquement pure.

En même temps, il convient de noter que les changements climatiques et la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie compromettent gravement nos efforts pour non seulement atteindre les OMD liés à la réduction de la pauvreté, mais aussi pour garantir des soins de santé et une éducation de grande qualité et réaliser d'autres objectifs. On peut citer ici l'hiver rigoureux imprévu qui s'est abattu sur mon pays cette année. Le Tadjikistan a connu une crise énergétique pendant pratiquement trois mois, crise dont les dégâts se chiffrent à hauteur de plus de 850 millions de dollars. Cette situation a eu un impact négatif sur la mise en œuvre de la Stratégie de développement national et créé des problèmes socioéconomiques supplémentaires dans le pays.

En outre, cette situation a une fois encore réaffirmé le besoin d'un développement rapide du secteur hydro-énergétique de notre pays. Cela pourrait constituer un facteur décisif dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie de développement national et l'émergence d'une coopération efficace autour de l'eau et de l'énergie en Asie centrale. Les huit OMD sont inextricablement et intimement liés. Je voudrais à cette occasion m'arrêter brièvement sur l'OMD 7 qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des soins de santé primaire.

Selon l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 4 000 enfants meurent chaque année d'infections dues au manque d'eau de boisson salubre et aux mauvaises conditions sanitaires. Il est évident que les efforts que nous déployons dans le domaine de l'assainissement doivent s'accompagner de mesures appropriées visant à garantir l'accès à une eau salubre et à des soins de santé primaire. Bien que le nombre d'habitants de notre planète ayant accès à de l'eau de

boisson salubre ait augmenté de 1 milliard au cours des 15 dernières années, si nous voulons atteindre l'OMD 7 d'ici à 2015, il faudra augmenter ce nombre de 2 milliards d'individus supplémentaires.

D'après des chiffres fournis par l'UNICEF et l'OMS, un approvisionnement stable en eau potable présentera des intérêts économiques importants et améliorera la santé de la population mondiale. Si cet objectif est atteint d'ici à 2015, cela générera chaque année 84 milliards de dollars pour les économies des pays en développement du fait de la diminution des taux de mortalité, des dépenses en soins de santé et de l'augmentation de la productivité du travail.

Dans ce contexte et étant donné que l'Assemblée générale a proclamé l'année 2008 Année internationale de l'assainissement, ma délégation espère qu'à la prochaine réunion de haut niveau sur la mise en œuvre des OMD prévue pour septembre, l'on accordera aux questions de l'accès à l'eau potable et des conditions sanitaires l'importance qu'elles méritent.

*La séance est levée à 21 heures.*